



Rapport d'activité 2024

Association YSOS

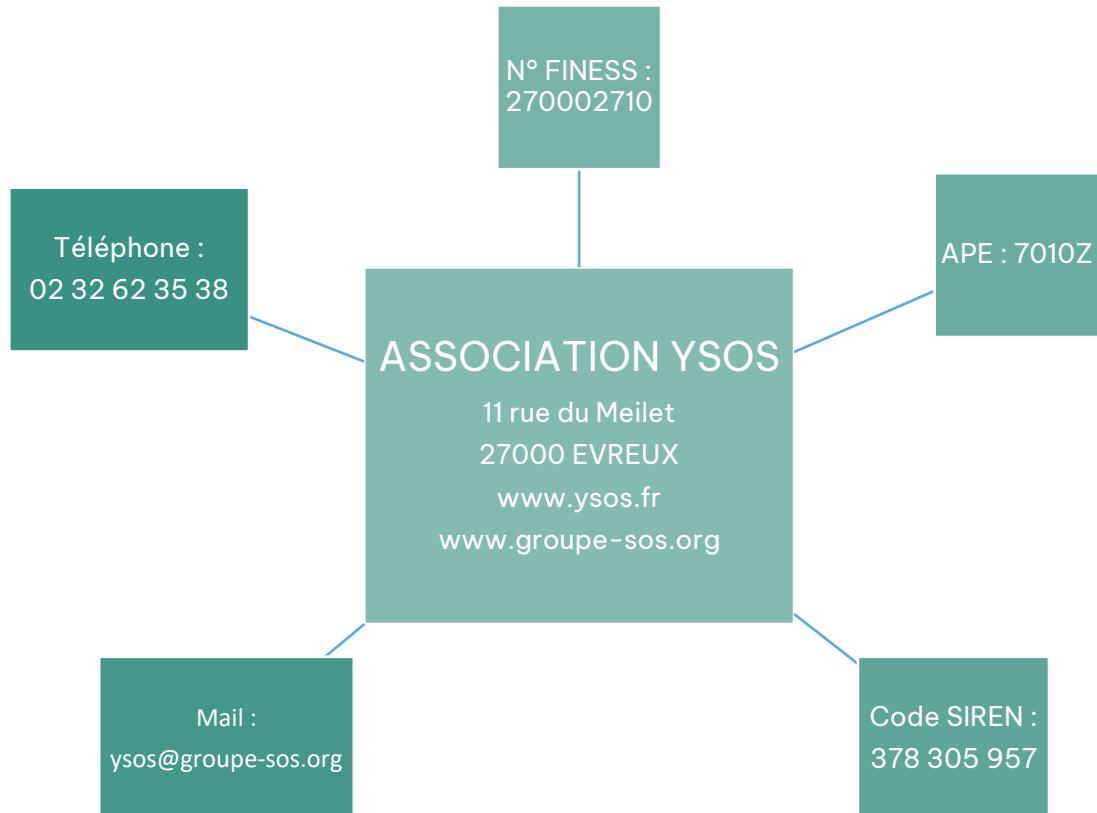


GroupesOS
Solidarités

01.	ASSOCIATION YSOS.....	3
	PRESENTATION.....	3
	CHIFFRES CLES.....	6
02.	GROUPE SOS SOLIDARITES.....	7
03.	NOS ENGAGEMENTS.....	9
04.	LES FONCTIONS SUPPORTS D'YSOS.....	11
01.	RESSOURCES HUMAINES	11
02.	SERVICE MAINTENANCE	17
03.	SERVICE COMPTABILITÉ	19
04.	SERVICE QUALITE	22
05.	LES ACTIVITÉS D'YSOS.....	26
01.	L'ACCUEIL.....	26
	ACCUEIL DE JOUR	27
	ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	29
	VAN PLURIELLES 61.....	31
02.	L'HEBERGEMENT / LOGEMENT	33
	SERVICE INTEGRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (SIAO) URGENCE / 115	34
	SIAO INSERTION.....	36
	HEBERGEMENT D'URGENCE (HU) ET HEBERGEMENT D'URGENCE FEMME VICTIME DE VIOLENCE (HUFVV)	38
	CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS).....	40
	CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION (CAO) EURE ET FPPM (FEMMES PRE ET POST MATERNITE)	42
	INTERMEDIATION LOCATIVE (IML)	44
	IML EURE /ORNE	46
	IML EURE GENERALISTE.....	47
	IML CALVADOS	48
	ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT (AVDL) EURE /ORNE	49
	AVDL RENFORCE.....	50
	AVDL SENIOR	51
	MAISONS RELAIS / PENSION DE FAMILLE	52
	EQUIPE MOBILE DE SOUTIEN AU LOGEMENT (EMSL)	54
	HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=LMG9EFU7KU8&AB_CHANNEL=ASSOCIATIONYSOS.....	55
03.	ASILE ET INTÉGRATION	56
	CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEUR D'ASILE (CADA).....	59
	CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE (CHU) UKRAINE	61
	RÉINSTALLÉS.....	62
	HEBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE (HUDA)	63
	IML UKRAINE EURE / CALVADOS / ORNE	65
	ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET INDIVIDUALISE DES REFUGIES (AGIR)	66
04.	MÉDICO-SOCIAL.....	67
	LITS HALTE SOINS SANTE (LHSS)	68
	APPARTEMENTS DE COORDINATION THERAPEUTIQUE (ACT)	70
05.	ACTIVITÉS COMMERCIALES ET D'INSERTION	72
	ARTISANE SERVICES	73
	BE MY HÔTEL	76
	LA FERME DES 2 RIVES	78

01. ASSOCIATION YSOS

► Présentation



L'association YSOS

L'association normande YSOS, créée en 1989 et présidée depuis 2023 par Madame Corinne COURTEL, inscrit son action au service des politiques publiques. Elle est aujourd'hui l'une des associations « clef de voûte » de l'AHI dans l'Eure et acteur AHI significatif dans l'Orne et le Calvados. Depuis plus de 30 ans, elle aide les décideurs politiques à accompagner l'inclusion d'un public présentant nombre de difficultés sociales dans l'Eure et dans l'Orne. L'objectif est de créer et de promouvoir, dans une démarche qualitative importante des solutions efficientes pour répondre aux problématiques d'accueil et d'accompagnement de ces personnes dans un temps limité et à un coût maîtrisé. www.ysos.fr

Un projet associatif comme socle de définition des valeurs

L'association YSOS se définit comme une association au service des personnes (individus ou familles) en situation de vulnérabilité, de détresse morale, sociale et/ou psychologique, de rupture familiale. Ses préoccupations se portent également sur les victimes de violences et sur les publics sous-main de justice. L'Association met en œuvre les politiques publiques ou s'y associe dans les domaines de l'habitat, de l'hébergement, du logement, de l'insertion sociale et/ou professionnelle, de l'accès aux soins, et, d'une manière plus large, dans tout domaine relevant de l'action sociale et de la prévention.

Pour parvenir à l'ensemble de ces objectifs, l'Association pourra se doter de structures spécifiques, conformes à la législation en vigueur et à l'objet concerné. Elle pourra aussi développer tous les partenariats et mutualisations nécessaires.

L'association YSOS a rejoint le Groupe SOS en avril 2018, dans le cadre d'une filialisation. Ce mode de rapprochement préserve à la fois la forme juridique mais également les spécificités de l'association et s'inscrit dans une volonté de développement des activités. Cela a conduit à une évolution de sa gouvernance.

L'association YSOS est rattachée au secteur Solidarités du Groupe SOS. GROUPE SOS Solidarités agit contre toutes les formes d'exclusion et a pour objectif de faire acquérir le maximum d'autonomie aux différents publics qu'il accompagne selon le principe fondateur : « Une société pour tous, une place pour chacun. »

Le secteur regroupe les métiers historiques du GROUPE SOS. Depuis 40 ans, il s'est construit par la recherche constante de solutions innovantes, pour répondre aux difficultés des personnes en situation de vulnérabilité.

Les prestations mises en œuvre par YSOS en Normandie

✓ **Mettre à l'abri** : cette fonction correspond aux prestations qui s'apparentent aux dispositifs dits d'urgence et/ou de veille sociale. C'est le volet urgence du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation. Une gestion centralisée via le 115 permet le repérage du public sans abri et l'activation des ressources territoriales mobilisables.

✓ **Accueillir et Orienter** : cette fonction est au cœur des problématiques sociales. Elle comprend la prise en compte de la demande de logements émanant de l'usager et l'activation des réponses adaptées, au regard de l'analyse sociale effectuée. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure a désigné YSOS comme opérateur unique pour centraliser les demandes d'hébergement d'urgence et gérer les urgences sociales, le 115 et le SIAO pour la gestion des attributions de places en lieu d'hébergement.

✓ **Héberger** : cette fonction est notamment traduite par la gestion de CHRS implantés sur différents territoires des deux départements de l'Orne et de l'Eure. La configuration, les modalités d'accueil sont différentes et adaptées aux problématiques rencontrées : CHRS Collectif, semi collectif et diffus. Le socle commun est d'agir pour favoriser l'inclusion de la personne accompagnée ainsi que le vivre ensemble. YSOS a diversifié cette prestation tournée vers l'hébergement par la gestion de dispositifs dédiés à l'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés avec notamment des CPH et des HUDA dans l'Eure et dans l'Orne mais également avec des réinstallés et un public en provenance d'Ukraine. Le développement de ces activités nous a conduit à mettre en place un Pôle séjour qui gère ces différentes prestations.

✓ **Loger** : YSOS active dans l'Orne, l'Eure et maintenant dans le Calvados, des prestations qui s'inscrivent dans l'idée que le Logement est un droit, un préalable à l'inclusion sociale s'inscrivant ainsi dans la logique du « Logement d'abord ». Les Maisons Relais, L'Intermédiation Locative et les mesures d'Accompagnement vers et dans le Logement. Ainsi, 4 maisons-relais sont gérées dans l'Eure et une dans l'Orne.

✓ **Se soigner** : La gestion des différentes prestations citées précédemment ont montré le besoin de Prendre Soin. YSOS s'est développé, notamment dans l'Orne, sur des services d'Appartement de Coordination Thérapeutique mais également de Lit Halte Soins Santé en hébergeant les personnes accompagnées mais également dans des dispositifs Hors Les Murs. 2 médiateurs santé renforcent les équipes sur ces 2 départements.

✓ **Egalité Femme Homme** : YSOS a monté et développé un dispositif Le Van Plurielles, subventionné par l'ARS, qui est un lieu itinérant d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du sujet du droit des femmes.

✓ **Insertion** : YSOS a répondu à l'appel de l'Etat afin d'ouvrir une plateforme AGIR permettant d'accompagner vers et dans l'insertion les personnes d'origine étrangère ayant obtenues un statut en France. De plus, les 2 filiales d'YSOS, Be My Hôtel et Artisane Services emploient des personnes dites en réinsertion de par différentes approches.



► Chiffres clés

22 et 4 Etablissements et services

2 Filiales

196 Salariés (au 31/12/2024)

2704 Bénéficiaires

17 336 K€ Charges d'exploitation 2024

Notre siège social et administratif : 11 rue du Meilet 27000 EVREUX

La Ferme des 2 Rives : Sente Maraîchère - 27100 VAL DE REUIL

Be My Hôtel : Avenue Winston Churchill 27000 EVREUX

Artisane Services : 1 Rue Jean de Becker Rémy, 27940 Le Val-d'Hazey

02. GROUPE SOS SOLIDARITES

L'association Groupe SOS Solidarités est un acteur majeur du secteur social et médico-social en France. Sa mission : fournir des réponses concrètes et innovantes aux enjeux de solidarités, pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire.

Être solidaire, c'est développer des actions adaptées auprès de celles et ceux à qui la société n'accorde pas toujours une juste place : personnes concernées par des addictions, des violences, personnes migrantes et réfugiées, sans domicile fixe, travailleur.ses du sexe, vivant avec le VIH, en situation de handicap...

Groupe SOS Solidarités agit contre toutes les formes d'exclusions et accompagne inconditionnellement les publics dans leur autonomie, selon le principe fondateur « une société pour tou.te.s, une place pour chacun.e ».

Avec **plus de 330 établissements et services en métropole et en outre-mer**, Groupe SOS Solidarités est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, en Guyane, à la Réunion et à Mayotte. Une implantation qui lui permet un rayonnement large et lui offre la capacité de répondre localement aux besoins particuliers des populations.

Groupe SOS Solidarités est le 1er gestionnaire associatif d'établissements de soins avec hébergement temporaire, et le 2e acteur associatif de la lutte contre les addictions. Chaque année, plus de 4 500 professionnels accompagnent plus de 90 000 personnes, chacune selon ses besoins.

Groupe SOS Solidarités développe aujourd'hui 8 domaines d'expertise, au service d'un parcours global.

Les établissements et services gérés par Groupe SOS Solidarités sont majoritairement financés par les pouvoirs publics (Agences régionales de santé, Conseils départementaux, DDCS, etc.).

8 domaines d'expertise

Addictions

48
établissements
et services

14 400
personnes
accompagnées

Asile et intégration

61
établissements
et services

16 600
personnes
accompagnées

8 000
personnes
hébergées et
accompagnées

Formation et emploi

9
établissements
et dispositifs

4 000
personnes
accompagnées

Habitat et santé

123
établissements
et services

22 700
personnes
accompagnées

Handicap

71
établissements
et services

3 700
personnes
accompagnées

Justice

13
établissements
et services

1 200
personnes
accompagnées

Santé des femmes

3
services

1 500
femmes
accompagnées

Santé communautaire et lutte contre les discriminations

14
établissements
et services

20 500
personnes
accompagnées

03. NOS ENGAGEMENTS

C'est autour de quatre engagements forts et structurants que les différents domaines d'expertises de Groupe SOS Solidarités ont construit une vision commune et développé des principes d'actions partagés permettant de mettre les personnes accueillies au centre de leur accompagnement. Des engagements qui permettent de réunir l'ensemble des professionnels autour d'un même défi : apporter des réponses concrètes et innovantes pour faire en sorte que personne ne soit au bout de son histoire, aujourd'hui comme demain

Axe 1

La personne accueillie, actrice de ses projets

En co-construisant avec la personne ses projets, nous l'accompagnons pour qu'elle croie en ses compétences. Nous soutenons sa capacité à faire ses propres choix et à les faire respecter auprès de nos équipes, de ses proches et de ses représentants légaux, le cas échéant. Les expériences qui résultent de ces choix, les risques que la personne prend et que nous assumons avec elle, font partie du cheminement vers l'autonomie.

- Donner du temps aux projets des personnes accueillies
- Mobiliser les capacités des personnes accueillies

Axe 2

Le professionnel, partenaire de la personne accueillie

Nous nous mobilisons au quotidien pour que la posture des professionnels favorise l'émergence des attentes et des désirs des personnes accueillies et soutienne l'élaboration de leurs projets. En partant du postulat que l'établissement ne sait pas tout et ne décide pas de tout, nous plaçons au centre des réflexions et des décisions la parole de la personne accueillie et encourageons les professionnels à se positionner comme de véritables partenaires au service de l'autonomie des personnes.

- Créer les conditions favorables
- Développer une culture professionnelle
- Accompagner les professionnels



Axe 3

L'établissement, une entité en mouvement

Nous croyons grandement au fait que c'est sur le terrain que nous pouvons agir et influer sur les perceptions et idées que l'on peut se faire des personnes que nous accueillons, des métiers que nous exerçons et des projets que nous portons. À ce titre, chaque établissement de Groupe SOS Solidarités rend concret et visible ce qui nous caractérise : nos valeurs, nos forces et notre diversité. Ils contribuent également à démontrer notre capacité à innover, en développant des projets en réponse aux besoins d'un territoire, avec l'objectif de maximiser l'impact social de son action.

- Décloisonner nos pratiques
- Développer des projets
- Lutter contre les stigmatisations

Axe 4

La qualité de vie, vecteur essentiel de l'accompagnement

Pour Groupe SOS Solidarités, la qualité de vie des personnes accompagnées est une priorité au quotidien. Elle prend en compte la santé, la liberté, la sécurité, les droits de l'homme ainsi que le bonheur et la vie en harmonie avec les autres. S'il s'agit souvent de paramètres subjectifs, difficiles à mesurer, tous se rejoignent dans l'objectif de l'accompagnement des personnes : faciliter l'inclusion des personnes vulnérables dans la société.

- Favoriser la vie sociale
- Prendre soin
- S'engager dans la prévention

04. LES FONCTIONS SUPPORTS D'YSOS

01. RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources Humaines assure les fonctions RH et paie pour YSOS et ses filiales.

L'équipe est composée :

- D'une Responsable Ressources Humaines, en charge du déploiement de la politique RH de l'association et du dialogue social
- D'une chargée de développement RH, principalement en charge du recrutement et des projets
- D'une assistante RH et siège, en charge d'appliquer le plan de développement des compétences
- D'une cheffe de service paie, garante de la production et du contrôle de la paie et des charges sociales
 - D'une assistante paie, qui produit les bulletins mensuellement. Le service RH assure la définition de la politique RH de l'association et pilote en interne les différentes activités relatives à la gestion du personnel, la formation, les obligations sociales, le dialogue social, la production de la paie et des cotisations sociales, le soutien des managers dans leurs fonctions...

L'équipe RH et paie a accompagné 277 salariés (CDI, CDD, CDDI, apprenti) sur l'année 2024, avec une augmentation de 2.5% du volume de CDI par rapport à 2023.

Le service RH accompagne également au quotidien les filiales d'YSOS : Be My Hôtel (résidence hôtelière à vocation sociale) et Artisane Services (entreprise adaptée), qui a notamment son propre CSE. Ces 2 filiales dépendent de conventions collectives propres et ont donc des besoins RH spécifiques.

Sur l'année 2024, le service RH a accompagné Be My Hôtel dans l'établissement de fiches de postes pour l'ensemble de son personnel et la révision des procédures quotidiennes des agents d'accueil de jour, de nuit, ainsi que des femmes de chambres.

Pour Artisane Services, le service RH a piloté, en lien avec la Direction, les 10 CSE qui se sont tenus ainsi que l'établissement et le déploiement du plan de développement des compétences.

Dialogue Social

YSOS cherche à animer un dialogue social de qualité et, à ce titre, est fier d'avoir pu concrétiser 2 accords collectifs impactants pour les salariés :

- Un accord octroyant aux salariés un congé supplémentaire pour soigner un enfant malade reconnu en situation de handicap
- Un accord sur le droit d'expression des salariés

Par ailleurs, 2024 a permis le déploiement de l'accord temps de travail négocié l'année précédente qui a amené plus de flexibilité dans la définition des temps de travail. Jusqu'alors, les équipes étaient toutes sous un format de décompte de temps de travail annualisé. Cet accord, déployé sur le second semestre 2024, a permis aux salariés dont les dispositifs le permettaient, de passer en horaires hebdomadaires et bénéficier de RTT.

Formation

YSOS a poursuivi en 2024 ses engagements autour de la formation professionnelle avec pour objectif un socle commun de compétences partagées autour de sujets fondateurs comme l'approche par le rétablissement, la bientraitance dans les pratiques professionnelles ou encore l'accompagnement à la vie sexuelle et affective des personnes accompagnées.

Un intérêt particulier est porté chaque année à l'accompagnement de parcours diplômants pour nos salariés ainsi que le soutien aux salariés qui ont fait le choix de s'engager dans des parcours de VAE.

	2024
Nombre de formations dispensées	72
Nombre de formations PDC	18
Formations ou actions hors PDC	54
Dont VAE	3
Nombre de demi -journées de sensibilisation	19
Colloques	4
Nombre total d'heures de formation	4766,5
Nombre de salariés ayant bénéficié de formations (un salarié qui a bénéficié de 2 formations comptera pour 2)	434
Nombre de salariés ayant eu au moins une formation	167
Montant global des frais pédagogiques	50 184
Dont pris en charge OPCO + divers organismes	45 700
Montant global des frais annexes	10 556
Dont pris en charge OPCO	398
Engagement du CPF	4
Nombre de formations diplômantes	5

Recrutement

Dans un contexte de tension de recrutement des métiers socio-éducatifs, conjugués au manque d'attractivité de la politique salariale de notre convention collective ainsi qu'à une présence dans des zones parfois rurales et manquant d'attractivité sur le territoire, YSOS a poursuivi ses efforts de recrutement. Nous avons ainsi recruté 28 professionnels en CDI sur l'année 2024.

Il y a eu une hausse des recrutements de 10% entre 2023 et 2024 (CDI et CDD confondus).

L'année 2024 a été l'occasion pour le service RH d'accompagner le changement des pratiques de recrutement au profit des managers. Convaincu que le meilleur recruteur, c'est le manager direct, le service RH a déployé l'usage de son logiciel de gestion des recrutements auprès des managers pour leur permettre une plus grande autonomie dans la gestion des candidatures. L'accompagnement se poursuit autour de la rédaction et publication des annonces ainsi que sur une expertise portée sur différents recrutements.

Les faits marquants de l'année.

L'équipe RH a accompagné la fermeture de l'établissement La Ferme des 2 rives qui est intervenue au 31/12/24. La décision de cette fermeture ayant été actée en juillet, cela a permis à l'équipe RH d'accompagner l'ensemble des salariés de la Ferme sans occasionner de licenciement.

YSOS s'est mobilisée pour mettre en lumière le handicap : la semaine du handicap s'est tenue en novembre avec des actions diversifiées à destination des salariés et des managers :

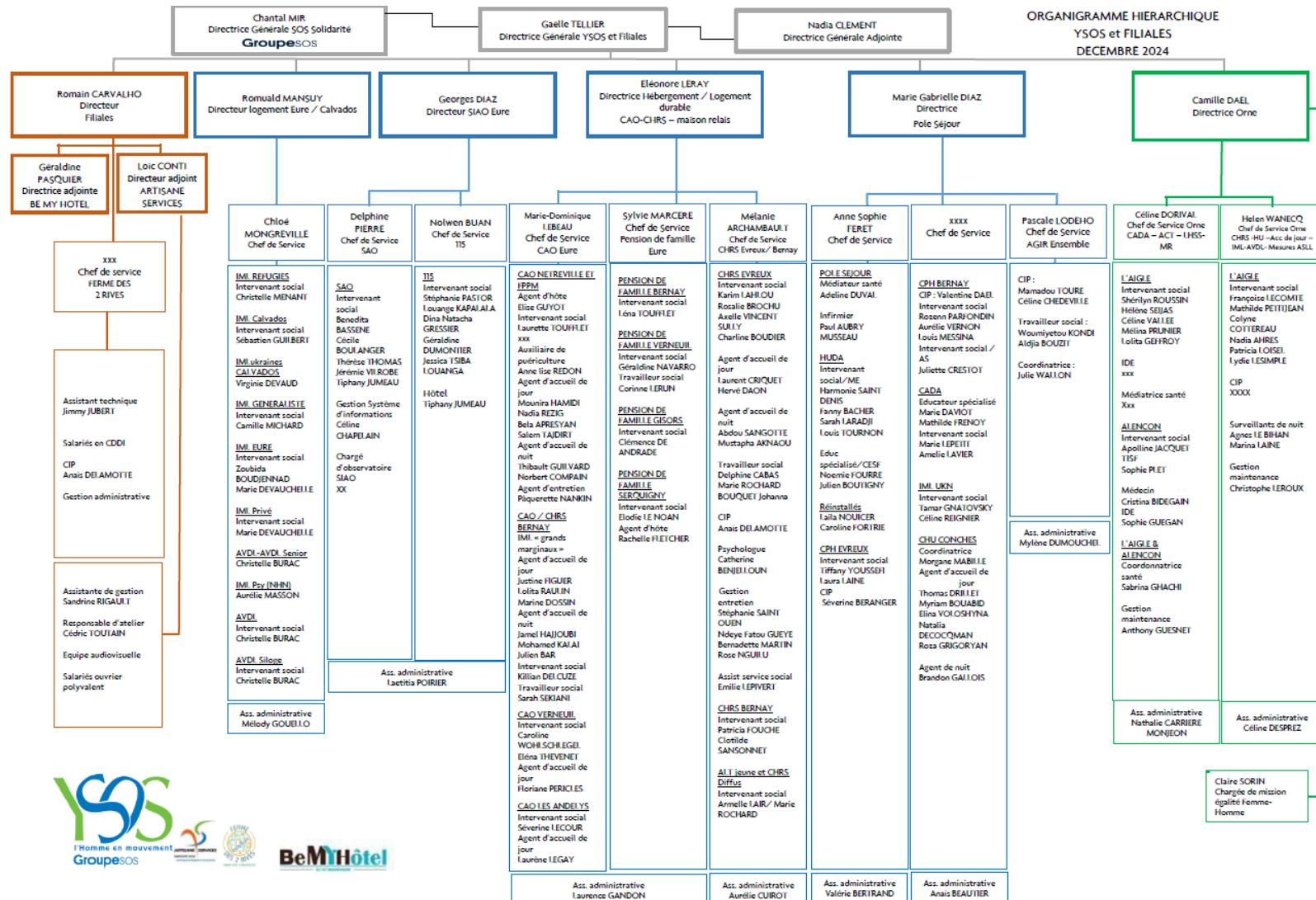
- Chaque jour, un mailing thématique pour informer les salariés
- Un journal d'information
- La création d'une bande dessinée sur l'endométriose, à destination de nos salariées femmes qui représentent 82% de nos effectifs
- Un quizz interactif et des activités ludiques
- Une intervention organisée avec notre partenaire, CAP Emploi, pour sensibiliser les salariés sur le sujet du handicap
- Une porte ouverte organisée spécialement pour les salariés d'Ysos au sein d'Artisane Services, Entreprise Adaptée, filiale d'Ysos.

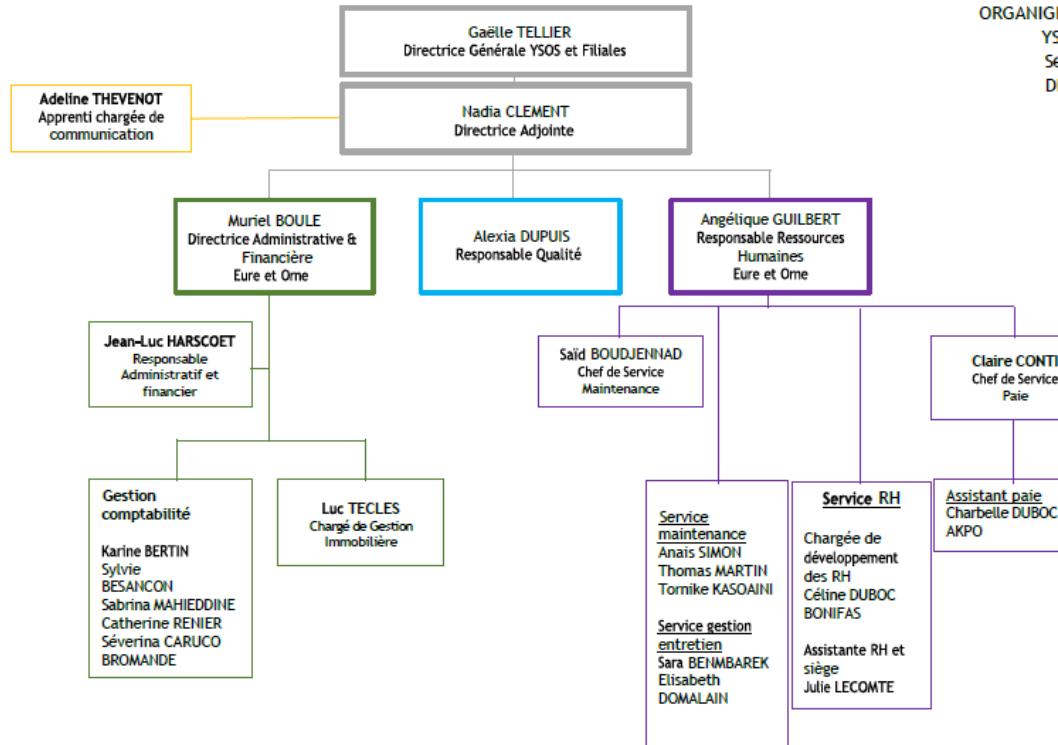
L'enquête de satisfaction déployée à l'issue de cette semaine a montré une appréciation des salariés à 96% de l'initiative.

YSOS a également conventionné avec le centre de formation Edison afin de faciliter l'accueil de stagiaires de la formation Conseiller en Insertion Professionnelle au sein de ses établissements. Cette convention permettra d'accompagner 9 stagiaires de ce centre sur l'année 2025 pour leur faire découvrir nos différents dispositifs.

Les services ont accueilli 17 stagiaires et 3 apprentis sur l'année 2024, contribuant ainsi à la formation de nos futurs professionnels et au rayonnement des métiers du social.

Organigramme





02. SERVICE MAINTENANCE

Le service maintenance est composé d'un chef de service, un coordinateur et 2 agents de maintenance.

En 2024, ils ont assuré l'entretien, la réfection et la mise en conformité de nos 11 établissements d'hébergement collectifs, 23 sites administratifs et 365 appartements. L'équipe a réalisé 1658 interventions sur l'année 2024, soit une hausse de 9% par rapport à 2023.

En 2023, un premier outil de suivi des interventions a été mis en place sur Excel pour suivre et analyser les demandes. La poursuite de ce travail en 2024 a permis d'analyser la hausse des demandes, cibler les besoins et arbitrer au mieux l'orientation des chantiers entre planification en interne et recours à des prestataires. Cette analyse a également permis de faire émerger un besoin d'équiper l'activité d'une interface numérique entre les équipes éducative et l'équipe de maintenance.



L'année 2024 a été l'occasion d'une réorganisation de l'équipe en prévision de la mise en place d'un outil informatique en 2025. Cette réorganisation a permis de positionner le coordinateur sur un rôle de gestion d'équipe sur le terrain et positionner le chef de service sur un rôle plus stratégique afin d'accompagner YSOS sur ses projets de développement et d'évolution de ses dispositifs existants.

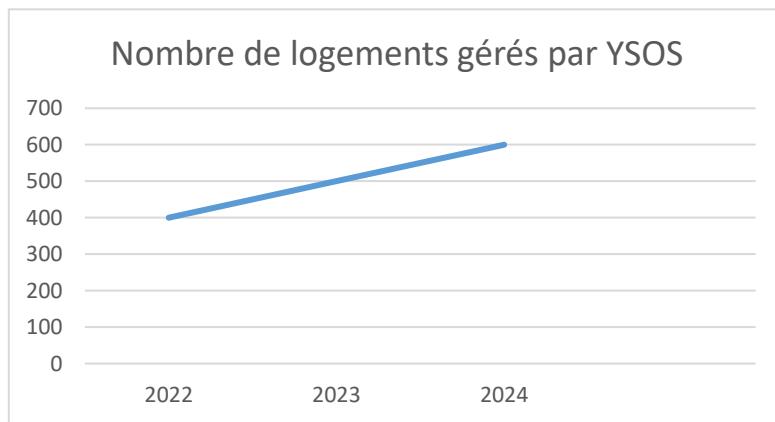


03. SERVICE COMPTABILITÉ



Augmentation du nombre de logements

Cette année, nous constatons une nouvelle augmentation du nombre de logements loués au sein de l'association YSOS. Cette augmentation induit un plus grand nombre de personnes prises en charge sur de l'hébergement ou du logement en diffus. Et cela entraîne également une hausse de la charge de travail.



Chaque logement génère des factures d'eau, de gaz et d'électricité, représentant chacune plusieurs écritures comptables.

Nombre d'écritures comptables

ANNEE	Nombre d'écritures comptables réalisées
2022	199 631
2023	236 001
2024	250 074

Le nombre d'écritures comptables a subi une augmentation de 25 % en 3 ans

Organisation de l'équipe

Afin de pallier à cette augmentation, l'équipe a été renforcée par l'embauche d'1 ETP de comptable. Le très bon accueil réservé à cette nouvelle salariée lui a permis de rapidement trouver sa place. L'équipe se compose désormais de 5 comptables, d'un chargé de gestion immobilière, d'un chef de service et d'une directrice administrative et financière.

Le service est installé au sein d'anciens bureaux du tribunal d'Evreux, au rez-de-chaussée d'un petit immeuble situé dans le centre-ville, non loin du siège. La directrice ayant son bureau rue du Meilet, cette proximité géographique est indispensable pour le bon fonctionnement du service.

Les faits marquants de l'année

2024 est marquée par la reprise du travail sur un CPOM YSOS. Les groupes de travail ont été réalisés avec la DDETSPP 61, la DDETS 27 et la DRETS et se sont concentrés sur les CHRS gérés par l'association. Au 31 décembre 2024, le CPOM n'était pas encore signé. Seul manque un accord de toutes les parties sur la base 0. 2025 devrait voir l'aboutissement de ce travail.

2024 est également la 2^{ème} année du bouclier tarifaire. Les factures reçues doivent être suivies de près. En effet, il est indispensable de contrôler leur bon paiement et de dispatcher les différentes sommes selon les appartements et les personnes hébergées. Il a fallu s'adapter à 3 situations possibles :

- 1 ménage sur 1 logement pour toute l'année
- Plusieurs ménages sur 1 logement pour 1 année engendrant des calculs de prorata à réaliser et à refacturer
- Plusieurs personnes hébergées en colocation, sur la même période, dans un seul logement.

04. SERVICE QUALITE

Afin d'instaurer une véritable amélioration continue au sein des établissements du Groupe SOS Solidarités et de ses filiales, la direction qualité a déterminé une politique qualité d'amélioration continue qui s'articule autour de plusieurs dynamiques : les auto-évaluations, les audits internes, les plans d'actions, la culture des risques a priori et a posteriori. Cette dynamique qualité suit le principe de la roue de Deming et représente les 4 phases à enchaîner successivement afin de s'inscrire assurément dans une logique d'amélioration continue. Chaque phase s'accompagne d'outils dédiés.



Au sein des établissements YSOS, la dynamique qualité est animée par une responsable qualité régionale.

La démarche d'auto-évaluation menée au sein des établissements YSOS

La démarche d'auto-évaluation, est un outil institué par la direction qualité respectant un cycle quinquennal. Chaque année de ce cycle met en avant plusieurs thématiques du référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS). Le but étant de familiariser les équipes et les personnes accompagnées aux attendus du référentiel et d'effectuer un diagnostic des pratiques internes.

En 2024, trois thématiques étaient à l'honneur :

- Droits de la personne accueillie
- Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement
- Gestion des ressources humaines

Des réunions de sensibilisation ont été menées concernant les droits fondamentaux au sein de différents établissements. Ces réunions visaient à sensibiliser les équipes à la liberté d'aller et venir, l'intimité et la vie privée, l'intégrité et la dignité, le respect des opinions et des croyances et la confidentialité des données.

Au-delà de cette réunion, des groupes de travail ont été menés au sein des établissements sur des thématiques rattachées aux droits des personnes accueillies : adaptation des outils de la loi 2002-2 (refonte ou traduction en FALC), gestion du dossier unique de la personne, vie citoyenne, cartographie des risques de maltraitance.

Concernant la thématique sur la co-construction et la personnalisation du projet d'accompagnement, des groupes de travail ont eu lieu en fonction de la maturité des établissements à ce sujet. En effet, certains établissements détiennent un projet personnalisé revu récemment et adapté au public. Pour d'autres les outils devenaient obsolètes et n'étaient plus en phase avec l'évolution du public ni l'accompagnement. Cela a été le cas pour les LHSS et ACT du territoire de l'Orne. Des procédures de complétude du projet personnalisé ont été effectuées en complément pour les LHSS/ACT et le CHRS Les relais de l'Iton.

Parallèlement à ces auto-évaluations, des sensibilisations ont eu lieu sur diverses thématiques : l'addictologie au sein de l'accompagnement avec l'intervention du binôme FRRAP Normandie, procédure gestion du circuit du médicament, gestion de crise, place de l'enfant, participation des personnes accompagnées, promotion de la maltraitance et prévention des risques de maltraitance, RGPD.

L'instauration de réunions éthiques sur le territoire de l'Orne

Suite aux différents retours d'évaluation de l'année 2023, la décision de mettre en place des réunions éthiques pluridisciplinaires et inter-établissements a été prise. Ces réunions sont dispensées tous les deux à trois mois aux établissements du territoire de l'Orne.

Elles ont pour thématiques des sujets éthiques supposant une forme de débat. Elles sont animées par les cheffes de service de l'Orne et la responsable qualité.

Ces réunions ont vocation à proposer un espace d'échanges et d'informations aux professionnels et leur permettre de travailler en articulation à travers leurs différents établissements et leurs différents publics. Les thématiques peuvent être à l'initiative des animatrices mais peuvent également découler de propositions des professionnels.

En 2024, les thématiques suivantes ont été abordées :

- Secret professionnel et secret partagé
- Problématiques d'addiction au sein des accompagnements, réflexion sur l'élaboration d'une échelle de sanction, la problématique des refus de soins
- Sensibilisation sur la nouvelle procédure gestion des décès, outils inter-établissements portant sur les violences conjugales et intrafamiliales

La mise en place de sensibilisation sur le risque infectieux pour les établissements YSOS

Suite à de nombreuses demandes de salariés relevées lors de l'étude des besoins pendant la construction du plan de formation de l'association, des réunions de sensibilisation au risque infectieux ont été organisées et ouvertes à tous les établissements YSOS. Afin d'assurer l'expertise de ces sensibilisations, ces réunions étaient animées par un binôme interne : l'infirmière coordinatrice santé des LHSS et ACT et la Responsable qualité régionale).

Ces réunions ont permis aux professionnels de s'approprier les procédures et protocoles : accident d'exposition au sang, tuberculose, personne porteuse de gale, hygiène des mains, Monkeypox/variole du singe, grippe, précautions standards face aux agents infectieux.

Quatre cessions ont eu lieu en 2024. Un questionnaire de satisfaction a été distribué en fin de cession et la réunion apparaît comme globalement utile et pratique au quotidien.

Constat des évènements indésirables en 2024 (inter-établissements YSOS)



Une progression est à notifier en 2024 quant à la culture du risque et plus particulièrement la déclaration des évènements indésirables. Cette dynamique sera à poursuivre en 2025 avec la sensibilisation des établissements/dispositifs non formés induisant son traitement et son analyse et enfin à la notion de « presque accident ».

05. LES ACTIVITÉS D'YSOS

01. L'ACCUEIL

Accueil de jour

L'accueil de jour, situé sur la ville de L'Aigle, dans l'Orne, est ouvert à tous les habitants recherchant une première écoute et une orientation dans leurs difficultés sociales.



Chiffres clés de l'année 2024

- **108 personnes** sont venues à l'accueil de jour sur l'année 2024 dont 34 femmes et 74 hommes contre 94 personnes en 2023 (26 femmes et 68 hommes).
- **2617 passages** en 2024 versus 1098 en 2023.

L'accueil, l'écoute et les différentes animations proposées par la professionnelle de l'accueil de jour apportent un cadre sécurisant et propice au lien social et permettent à chacun d'avancer selon son rythme.

- **17 personnes sans hébergement** ont fréquenté l'accueil de jour cette année alors qu'en 2023, elle n'était qu'au nombre de 5. L'accueil de jour est mieux repéré et les personnes s'en saisissent davantage. L'emploi d'une animatrice à plein temps a permis de développer plusieurs ateliers, l'accueil de jour est devenu plus animé et attrayant, favorisant ainsi un environnement plus convivial et stimulant.
- Certaines personnes ayant déjà bénéficié d'un hébergement d'urgence reviennent à l'accueil de jour lorsqu'elles n'ont pas ou plus de solution d'hébergement.
- **35% du public accueilli est sans ressources**, d'où la nécessité de pouvoir proposer les prestations AHI relevant des besoins premiers comme le fait d'accéder à la douche et au lavage du linge mais aussi d'accompagner les personnes dans l'ouverture ou le maintien de leurs droits en leur permettant d'accéder à un ordinateur pour faciliter leurs démarches administratives et sociales.

Les faits marquants de l'année

Les ateliers de l'accueil de jour

L'accueil de jour est un lieu de vie à vocation d'écoute et de socialisation des personnes qui s'y présentent. L'objectif est de permettre à chacun d'avoir un temps de répit en partageant des moments conviviaux où chacun peut développer ses compétences et ainsi reprendre confiance en soi. Pour cela, la professionnelle a organisé différents ateliers tout au long de l'année.

01. L'ACCUEIL

- **Les ateliers Débat** : Des sessions de débat ont été organisées autour de sujets variés, permettant aux participants d'exprimer leurs opinions, d'écouter les autres et de développer leur esprit critique.
- **L'arbre à messages** : des textes ou mots positifs sont affichés dans des cadres sur un dessin d'arbres fait par les bénéficiaires en stickers. Au-delà de l'aspect décoratif, l'arbre a plusieurs vocations comme offrir du soutien et de la motivation à des personnes qui traversent des moments difficiles, renforcer l'estime de soi et la confiance en soi, créer une atmosphère chaleureuse et accueillante, informer sur les activités à venir pour sortir de l'isolement, se soutenir mutuellement et envisager des solutions face aux défis ou encore réduire l'anxiété. Au gré des saisons et des humeurs, les personnes accueillies recherchent et proposent les messages à afficher.



- **Atelier de Fleurissement de l'Accueil de Jour** :



Les usagers ont contribué à embellir l'espace par la plantation de fleurs créant un environnement accueillant. Ils ont participé aux différentes étapes préparatoires que ce soit dans l'achat du matériel (jardinières, petit outillage...) ou encore dans le choix des plantations. Certains d'entre eux ont eu à cœur d'inscrire leur nom sous leur plantation pour suivre l'évolution de leur fleur.

01. L'ACCUEIL

Accueil de jour pour les femmes victimes de violences

Cet accueil assure un accueil inconditionnel, une écoute favorisant l'expression et l'échange, une première information relative aux droits et dispositifs existants, une orientation vers les acteurs et service en matière de soutien et d'accompagnement psychologique, juridique, social sanitaire et professionnel.

Chiffres clés de l'année 2024

- **25 personnes accueillies.** L'accueil de jour femme victime de violence est intervenue de manière plus régulière et soutenue pendant l'année 2024 auprès des personnes accueillies dans le cadre de l'hébergement d'urgence pour femmes victimes de violence. Sur 2024, la professionnelle de l'AJFVV a travaillé en binôme sur les situations VIF avec la professionnelle de l'hébergement d'urgence.
- **13 personnes reçues et suivies à l'Aigle (13 dont 8 nouvelles).** Au regard des chiffres quant à l'origine de la première demande, la majorité des demandes provenait de la communauté de communes des pays de L'Aigle. Ce chiffre s'explique notamment, par un nombre de jour de permanence plus conséquent sur ce territoire
- **75 entretiens en présentiel** ont été réalisés par le travailleur social jusqu'en octobre 2024.
- **3 COPENVIF** (Comité Pénal des Violences Intra-Familiales 61) initiés par le procureur de la république auxquels le travailleur social a participé en 2024. Des situations sur le ressort de l'arrondissement judiciaire d'Alençon, au Tribunal judiciaire d'Alençon sont évoquées. Il réunit la Sécurité Publique de l'Orne, la gendarmerie de l'Orne, le SPIP, l'ACJM, le CIDFF, Coallia, le Conseil Départemental. Il s'agit d'évoquer des situations individuelles qui retiennent l'attention des différentes structures au sein de nos fonctions respectives (situations à risque, sortants de détention, etc...) afin de trouver des solutions d'accompagnement. Un suivi régulier est mis en œuvre afin d'adapter toutes les actions nécessaires pour protéger la victime.

Les faits marquants de l'année.

8 mars 2024 : coanimation avec le VAN PLURIELLES de stands pour la journée internationale des droits de la femme à l'hôpital de L'Aigle, au pôle animation de la Madeleine à L'Aigle et France travail de L'Aigle.

01. L'ACCUEIL

Ateliers avec le CIDFF : plusieurs ateliers pour les femmes victimes de violences ont été coanimés avec la professionnelle de l'accueil de jour et la CIP du CIDFF afin d'aider les femmes à travailler leur projet d'insertion professionnelle.

Intervention à l'IFSI : la formation des infirmières intègre une sensibilisation concernant les violences sexistes et sexuelles durant la 3^{ème} année. La professionnelle de l'accueil de jour participe à ce temps de formation organisé par le CIDFF et la gendarmerie et présente le fonctionnement et les missions de l'accueil de jour femmes victimes de violence.

Contrat local de lutte contre les violences faites aux femmes des Pays de L'Aigle et du Perche : l'association a pour mission d'animer ce contrat local. Ainsi après une demie journée en décembre 2023 de réflexion et de production de projets (Egalithon) visant une démarche de prévention auprès d'un jeune public, l'intervenante sociale a réalisé, sur le premier trimestre 2024, 6 interventions dans des conseils municipaux des jeunes / club ado /service jeunesse. Les jeunes devaient voter pour les projets qu'ils souhaitaient voir naître sur le territoire. Afin d'expliquer la démarche, la professionnelle de l'accueil a effectué une sensibilisation auprès de 57 jeunes de 9 à 17 ans et les a ainsi accompagnés dans leur réflexion. Deux projets ont été retenus : un projet fresque mobile sur la question des violences et un projet création de jeu de kermesse portant sur l'égalité femmes/hommes.

01. L'ACCUEIL

Van Plurielles 61

Le concept du Van Plurielles a été défini au cours de l'année 2022 en s'appuyant sur une étude de préfiguration menée par l'association Ysos en collaboration avec les services de l'Etat dans l'Orne et l'ensemble des acteurs du département de l'Orne (élus, collectivités, associations...).

En 2024, force est de constater que le rapport du Sénat (2021/2022) sur la situation des femmes dans les territoires ruraux est toujours d'actualité.

Pour preuve, en 2023 dans l'Orne : 721 femmes victimes de violences conjugales avec 1671 faits signalés. Et en 2024 au 31 octobre : 754 femmes victimes de violences conjugales avec 1425 faits signalés.

Le Van Plurielles 61 est un van itinérant allant à la rencontre de tous les publics sur l'ensemble du territoire ornaise. C'est un lieu d'écoute, d'information et d'orientation gratuit, anonyme et sans rendez-vous qui aborde les thématiques suivantes :

- L'égalité entre les femmes et les hommes
- La vie affective, relationnelle et sexuelle
- Les violences faites aux femmes
- L'insertion économique des femmes et l'égalité professionnelle
- La santé



Chiffres clés de l'année 2024

- **8882 kms** parcourus sur l'année 2024, entre les permanences et les réunions
- **42 permanences** (dont **19** permanences en supermarchés et **12** permanences en établissements scolaires)
- **1278 personnes rencontrées** : 685 femmes, 591 hommes et une personne non binaire.

01. L'ACCUEIL

Les faits marquants de l'année.

Quelques exemples d'actions :

- Animation proposée lors du forum étudiant TOC3 organisé par le BIJ sur le campus de Damigny en septembre, avec le CIDFF



- Animation proposée au marché d'Argentan dans le cadre d'octobre rose avec l'animatrice référente en promotion de la santé du CCAS d'Argentan, Planeth Patient et la Ligue contre le cancer



- Animations aux lycées Mézeray et Gabriel, dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida début décembre, avec le collectif autour de la santé sexuelle à Argentan

02. L'HEBERGEMENT / LOGEMENT

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) Urgence / 115

Chiffres clés de l'année 2024

En analysant les données 2024 par rapport aux années précédentes, plusieurs tendances marquantes se dégagent :

■ **Hausse des ménages vivant à la rue ou en hébergement précaire**

- Les personnes vivant dans la rue/SDF représentent 46,77 % des situations en 2024, avec 783 ménages recensés, contre 922 en 2023 et 657 en 2022. Bien que ce chiffre soit en légère baisse par rapport à 2023, il reste bien au-dessus des niveaux de 2022 et antérieurs, confirmant une tendance lourde de précarisation.
- Les personnes vivant chez un tiers sont également en augmentation, atteignant 393 ménages (23,48 % des situations) contre 342 en 2023 et 349 en 2022, signalant une hausse de la cohabitation contrainte.

■ **Stagnation des expulsions locatives et des procédures liées aux impayés**

- Les ménages en procédure d'impayé de loyer/expulsion restent élevés (70 ménages, soit 4,18 %), proche des 69 en 2023 et 78 en 2022.
- Les ménages ayant reçu un commandement de quitter les lieux (21 en 2024, 1,25 %) restent dans la moyenne des années précédentes.

■ **Maintien des violences comme facteur clé de mise à la rue**

- Les personnes victimes de violences souhaitant quitter leur domicile (167 en 2024, soit 9,98 %) sont en hausse par rapport à 2023 (161) et 2022 (143), confirmant une demande importante d'hébergement d'urgence liée aux violences intrafamiliales.
- À l'inverse, le nombre d'auteurs de violences ayant reçu une interdiction de retour au domicile diminue fortement (2 en 2024 contre 8 en 2023 et 5 en 2022), ce qui pourrait suggérer un moindre recours aux mesures d'éloignement.

■ **Baisse des ruptures conjugales et familiales comme cause d'hébergement d'urgence**

- Les ruptures conjugales entraînant une mise à la rue chutent de 78 en 2023 à 36 en 2024, soit une division par plus de deux.
- Même tendance pour les ruptures familiales entraînant une mise à la rue (28 en 2024 contre 53 en 2023 et 85 en 2021), traduisant peut-être un meilleur accompagnement de ces situations.

02. HÉBERGEMENT / LOGEMENT

■ **Stabilisation des sorties d'institutions**

- Les sorties d'institutions carcérales (21 en 2024) et psychiatriques (15 en 2024) restent globalement stables par rapport aux années précédentes.
- Les jeunes sortant de l'ASE sont en baisse (5 en 2024 contre 14 en 2023 et 17 en 2022), ce qui pourrait indiquer une meilleure anticipation des parcours de sortie.

■ **Léger recul du nombre total de ménages accompagnés**

- En 2024, 1674 ménages sont recensés, contre 1874 en 2023 (-10,7 %). Cette baisse peut être le reflet de plusieurs phénomènes :
 - Une modification des critères d'évaluation
 - Une saturation des dispositifs d'accueil
 - Une évolution des besoins ou du profil des demandeurs

Les données de 2024 confirment une forte présence des situations de grande précarité (vie à la rue, hébergement chez un tiers, impayés de loyer), des fragilités structurelles du dispositif d'hébergement d'urgence, avec un système sous tension et des inégalités territoriales persistantes.

L'analyse des dynamiques territoriales met en évidence une concentration des accueils sur Évreux Sud, posant la question d'une répartition plus équilibrée des capacités d'hébergement. Par ailleurs, la montée en charge des demandes issues des publics demandeurs d'asile et réfugiés interroge sur la coordination entre les dispositifs spécialisés et le droit commun.

Face à ces défis, il est impératif de continuer à :

- Renforcer les partenariats locaux
- Adapter l'offre d'hébergement aux évolutions des besoins
- Développer l'exploration de solutions alternatives pour garantir un parcours résidentiel fluide.

SIAO Insertion

Chiffres clés de l'année 2024

■ Évolution de la demande d'hébergement d'insertion

- Baisse de 7,9 % du nombre total de demandes entre 2023 et 2024, poursuivant une tendance amorcée en 2023.
- 625 demandes enregistrées en 2024, après un pic historique de 812 demandes en 2015.

■ Typologie des demandeurs

- 80 % des demandes concernent des personnes seules, dont 62 % d'hommes et 16 % de femmes.
- Forte proportion de sortants d'institutions (carcérales, ASE, psychiatriques, etc.), représentant plus de 25 % des demandes.
- 35 % des demandeurs vivent dans la rue ou chez des tiers, mettant en lumière la précarité résidentielle.

■ Statut administratif des demandeurs

- 12,8 % sont réfugiés ou bénéficiaires d'une protection internationale, traduisant une stabilisation de la demande issue des publics migrants.
- 9,9 % ont un statut de séjour précaire (CST, carte résident, etc.), ce qui peut compliquer leur insertion.

■ Les orientations et accueils

- 48,96 % des demandes ont été orientées vers un dispositif d'Accueil, Hébergement et Insertion (AHI), en baisse par rapport à 2023 (-9 points).
- 31,8 % des demandes ont été classées "sans suite", souvent par manque d'adhésion des demandeurs ou en raison d'un manque d'informations fournies par les prescripteurs.
- Seulement 127 accueils effectifs sur 306 orientations, un taux de concrétisation de 41,5 %.

■ Rôle des prescripteurs et territorialité

- Le Conseil Départemental (24 % des demandes) et le SPIP (10,8 %) sont les principaux prescripteurs, confirmant le poids des publics en sortie d'institution.
- Disparités territoriales dans la mobilisation des dispositifs : Évreux reçoit une majorité des demandes, tandis que les territoires périphériques sont sous-représentés.

Enjeux et perspectives

- **Insuffisance de places adaptées aux personnes seules**, qui constituent la majorité des demandeurs.
- **Besoins accrus pour les publics en sortie d'institution**, nécessitant une meilleure anticipation des parcours de réinsertion.
- **Développement de solutions adaptées aux seniors**, dont la demande progresse (+11,9 % en 2024).
- **Renforcement de la coordination entre prescripteurs et structures d'hébergement** pour limiter les demandes "sans suite".

L'analyse des données de l'année 2024 confirme les grandes tendances déjà observées en 2023, tout en mettant en lumière des évolutions significatives qui appellent à des ajustements stratégiques.

Si le nombre global de demandes d'hébergement d'insertion a connu une baisse de 7,9 %, cette diminution ne traduit pas une réduction des besoins, mais plutôt un déplacement des formes de précarité. La prédominance des personnes isolées (80 % des demandes), notamment des hommes seuls (62 %), ainsi que la proportion importante de jeunes adultes (44 % des demandeurs ont moins de 35 ans), posent la question de l'adéquation de l'offre d'hébergement aux réalités du terrain. De plus, la présence marquée des publics en sortie d'institutions (carcérales, ASE, psychiatriques) souligne la nécessité de dispositifs mieux adaptés pour assurer une transition vers un logement pérenne mais aussi de poursuivre et d'accentuer les travaux autour des publics spécifiques au sein du PDALHPD et du PRS.

La hausse des demandes des seniors (+11,9 %) souligne la nécessité de poursuivre le développement de solutions spécifiques, incluant des places dédiées en structures et une meilleure articulation avec les dispositifs médico-sociaux. L'augmentation des demandes classées « sans suite » (31,8 %) invite également à renforcer le dialogue entre prescripteurs et structures d'accueil pour fluidifier les parcours et limiter les pertes de temps administratives.

Face à ces constats, plusieurs axes d'amélioration peuvent être envisagés. Il apparaît indispensable de renforcer la coordination entre les acteurs du secteur, d'optimiser l'accompagnement des publics fragiles et d'anticiper davantage les sorties d'institutions pour limiter les ruptures de parcours. L'approche « Aller Vers » doit être consolidée pour identifier en amont les personnes en situation de précarité et leur proposer un accompagnement adapté.

L'année 2025 devra ainsi être celle d'une action renforcée et coordonnée, mobilisant tous les acteurs pour répondre efficacement aux enjeux de l'AHI et garantir à chacun un accès à un logement stable et digne.

Hébergement d'Urgence (HU) et Hébergement d'Urgence Femme Victime de Violence (HUFVV)

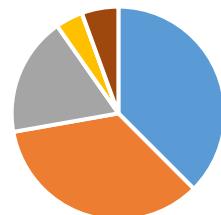
Chiffres clés de l'année 2024



■ **84.36%** est le taux d'occupation de l'hébergement d'urgence généraliste. Auparavant le 115 orientait sur nos places urgences des familles et des personnes isolées. En 2024, il nous a orienté presque exclusivement des personnes isolées. De fait, ne faisant pas de cohabitation dans les chambres sur les logements de l'HU avec les adultes isolés (chacun doit bénéficier d'une mise à l'abri en sécurité), l'accueil de 13 personnes sur 3 logements est rendu impossible.

- **23 suivis HUFVV** sur l'année 2024 soit 16 ménages. Nous disposons de 2 appartements pour 6 prises en charge. Nous constatons une demande croissante nécessitant de mobiliser les places du CHRS urgence ou des places hôtel (avec l'accord des services de l'Etat) lorsque l'ensemble des places du territoire sont déjà pourvues.
- **72.2%** des personnes sont accueillies sur une durée inférieure ou égale à 1 mois dont 37.5% inférieure à 8 jours.

Durée de séjour des sortants



■ < 8 jours ■ 8 jours à 1 mois ■ 1 à 6 mois ■ 6 à 12 mois ■ 12 à 18 mois ■ 18 mois à 2 ans ■ 2 à 3 ans ■ 3 à 4 ans

02. HÉBERGEMENT / LOGEMENT

L'hébergement d'urgence de L'Aigle accueille pour 7 nuits par mois, tout comme les autres dispositifs HU de l'Orne. Toutefois, nous avons prolongé les séjours à chaque fois que des démarches étaient en cours (santé, le travail ou des démarches administratives). Ces prolongations ont permis aux personnes de se stabiliser et de faciliter une orientation réussie soit vers le logement autonome soit vers un autre dispositif.

Les faits marquants de l'année.

- Changement de professionnelle sur l'HU en avril. La professionnelle en poste est partie sur le dispositif LHSS/ACT. Le recrutement d'une nouvelle professionnelle a eu lieu mais suite à un accident de trajet, elle a dû être remplacée. Une première personne a été recrutée en CDD et une salariée en interne a souhaité prendre le poste en attendant le retour de sa collègue. La professionnelle de l'accueil de jour intervient également sur le dispositif d'hébergement d'urgence.
- 2 événements indésirables / 3 sont en lien avec des violences à l'encontre des professionnels. Ils ont nécessité l'intervention des forces de l'ordre pour des violences physiques et ou verbales (menaces). Le public de l'HU cumule de plus en plus les différentes problématiques (addiction, violences, troubles psychiques). Dans le cadre de la prise en charge en diffus, les professionnels sont interpellés et bien souvent les tensions sont déjà à leur paroxysme.



Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)



Chiffres clés de l'année 2024

- En 2024, **222 personnes** ont été accompagnées par les CHRS de l'Eure et de l'Orne.
- Le taux d'occupation global est de **101,7%** et s'explique notamment par l'accueil dans l'Eure de familles dont la composition est supérieure à 5 personnes.
- En 2024, nous comptabilisons **62.3%** de sorties dynamiques.
- **46%** des sorties ont été réalisées vers le logement autonome et accompagné et **16.3%** vers des dispositifs d'insertion de type CHRS, CPH, CADA, ...



Les faits marquants de l'année.

■ **La participation des résidents du CHRS de l'Eure au comité régional des personnes accompagnées**

En 2024, le CHRS a participé à deux sessions du Conseil Régional des Personnes Accueillies (CRPA), un espace d'expression et de co-construction essentiel pour les personnes bénéficiant des hébergements logements de l'AHI. Ces participations au CRPA favorisent l'inclusion des personnes accompagnées dans les dynamiques institutionnelles, elles permettent aux résidents d'exercer leur citoyenneté et contribuent à l'amélioration continue des pratiques en CHRS. Pour l'équipe, ces échanges offrent de nouvelles perspectives sur les attentes et besoins des résidents, consolidant ainsi notre engagement dans une approche participative et inclusive.

■ **L'évaluation externe du CHRS de l'Eure**

Première évaluation externe en juin, depuis la nouvelle réforme, du CHRS. L'évaluation s'est effectuée selon plusieurs méthodes d'enquête : observation, analyse documentaire, entretiens collectifs, entretiens avec des personnes accompagnées, recherche de dossiers. Le CHRS a obtenu une étoile pour le critère 3.4.3 « L'ESSMS s'inscrit dans des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre d'accompagnement relevant de la thématique Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement du Chapitre 3 ». Les étoiles sont attribuées aux critères dits « optimisés » c'est-à-dire que les évaluateurs ont observés un réel résultat allant au-delà de la réglementation demandée. Enfin, d'un point de vue général, le CHRS a obtenu 83% de réussite concernant les critères dits impératifs

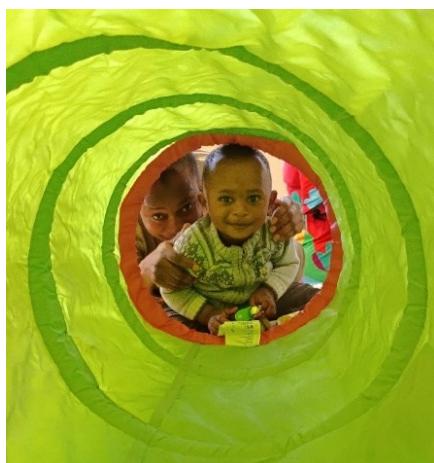
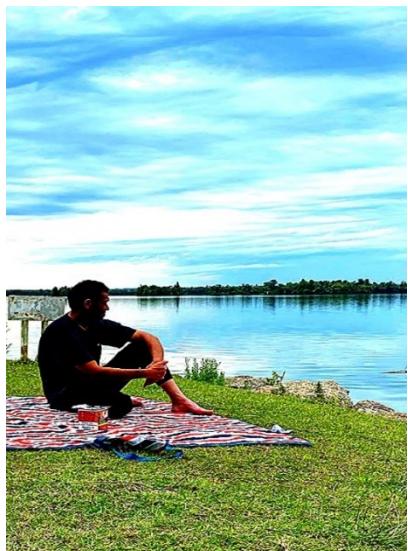
■ **L'amélioration continue de l'accompagnement des personnes accueillies dans l'Eure et dans l'Orne**

- Accompagnement des victimes de violences intrafamiliales : expertise approfondie sur les dispositifs existants, mobilisation des partenaires locaux et maîtrise des procédures spécifiques aux violences intrafamiliales
- Vie Intime, Affective et Sexuelle : mise en place de référents dédiés pour accompagner les résidents sur ces thématiques, sensibilisation et formation des équipes afin de garantir un accompagnement respectueux et adapté.
- Repérage des risques : détection précoce des situations de vulnérabilité concernant la perte d'autonomie, la malnutrition, l'isolement, l'abus de faiblesse et le harcèlement, les risques de rupture de parcours.

Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) Eure et FPPM (Femmes Pré et Post Maternité)

Chiffres clés de l'année 2024

- En 2024, **201 personnes** ont été accueillies et accompagnées dans les CAO du département de l'Eure et **11 femmes** sur la prestation FPPM.
- Le taux d'occupation global du CAO est de 94%. Ce taux inférieur à 97% s'explique par une vacance structurelle liée à des orientations dont la composition familiale est inférieure à la typologie du logement disponible et principalement observée au CAO des Andelys. En effet, l'accueil de personnes isolées sur ce territoire en cohabitation dans les T3 a impacté lourdement le taux d'occupation



- En 2024, **64%** des sorties du CAO et **67%** des sorties FPPM ont été réalisées vers le logement autonome ou accompagné et vers des dispositifs d'insertion de type CHRS, CPH, CADA,....

Les faits marquants de l'année.

■ La charte Vie Affective et Sexuelle du CAO

Dans une perspective de promotion positive de la santé sexuelle et afin de créer un support permettant d'aborder sans tabou l'intimité et la sexualité, les équipes ont élaboré une charte à destination des publics hébergés.

■ Protocole d'accueil des personnes étrangères au dispositif

Nous sommes convaincus que la vie affective et sexuelle fait partie intégrante de la liberté individuelle et du respect de la vie privée. Dans ce cadre, le CAO affirme aux bénéficiaires le droit d'accueillir, sur les dispositifs, toute personne de son choix via un protocole « *d'accueil des personnes étrangères au dispositif* » élaboré avec la participation des bénéficiaires et adapté à tous les CAO du territoire.

■ Le déploiement de la RDRD alcool sur les CAO



En lien avec les travaux menés l'année passée avec FRRAP, les CAO ont travaillé sur l'évolution de leurs pratiques et leur manière d'accueillir les personnes dépendantes, notamment à l'alcool. En 2023 -2024, le CAO de Verneuil a mené une expérimentation de plusieurs mois permettant aux personnes hébergées de consommer de l'alcool dans les espaces collectifs. Jusqu'ici les consommations d'alcool (substance psychoactive légale pouvant générer de fortes dépendances) n'étaient autorisées que dans les espaces individuels (chambre ou logement). En lien avec FRRAP, les CAO ont travaillé sur

l'évolution des leurs pratiques et leur manière d'accueillir les personnes dépendantes.

Intermédiation Locative (IML)



Journée des équipes du 05-04-2024 - L'Usine Traiteur Té à Paris

L'intermédiation locative est un dispositif qui permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un tiers social, notre association YSOS est agréée par la préfecture.

- La location/sous-location : le propriétaire loue son logement à YSOS. C'est donc l'association qui est locataire en titre et qui assure le paiement des loyers et des charges, l'entretien courant et la remise en état du logement. Elle met le logement à disposition du ménage dans le cadre d'un contrat de sous location. Pour le propriétaire, le paiement du loyer est garanti même en cas de vacances.
- L'accompagnement du ménage est réalisé par un travailleur social pour une durée de 6 mois renouvelable.

Chiffres clés de l'année 2024

- 379 places conventionnées pour 164 ménages soit 348 personnes.
- 152 logements en sous location
- 32 sorties vers un logement de droit commun en nom propre.
- 17 territoires d'intervention, sur 3 départements Calvados, Eure, Orne

Les faits marquants de l'année.

Depuis 2 années le chargé de gestion immobilière prospecte les propriétaires privés. En 2024, 14 logements ont été captés.

Pour convaincre les propriétaires privés de s'associer à YSOS, une vidéo a été réalisée.

- L'intermédiation locative pour les propriétaires, bailleurs privés.
- <https://www.youtube.com/watch?v=i4y0x2jFvIA>



Tous les ans, les DDETS font paraître des appels à projet qui visent à développer les places d'IML sur les territoires dans le cadre du Plan Logement d'Abord mais ils imposent des locations dans le parc des propriétaires privés ; ce qui met en grande difficulté l'association pour la mise en œuvre. Malgré l'embauche d'un chargé de gestion immobilière, la captation reste délicate et faible en volume. De plus, le Mandat de Gestion plutôt que le Contrat de sous Location ferait courir un risque financier à Ysos qu'il n'est pas concevable de prendre.

La qualité des logements, sur les territoires proposés, par les bailleurs sociaux n'est pas propice à une installation durable, à une projection dans le temps sur le territoire de vie. La conséquence directe est de ne pas permettre aux ménages de s'approprier le logement et d'HABITER son territoire afin d'envisager un glissement de bail.

Retrouver toutes nos vidéos sur notre chaîne Youtube.

- Chaine YOUTUBE

<https://www.youtube.com/@AssociationYSOS>



- Comment entretenir son logement ?

<https://www.youtube.com/watch?v=15CsztYRjYM>



IML Eure /Orne

Jeux paralympiques 2024 de natation.



Cette prestation propose, un accompagnement aux ménages qui nous sont orientés via le SIAO. L'accompagnement est contractualisé pour une durée de 6 mois. Le ménage doit s'acquitter de son loyer résiduel (déduction faite de l'APL), de ses charges, de son assurance et de ses fluides. Depuis 2024, les nouvelles conventions de places supplémentaires imposent de capter les logements uniquement dans le parc des propriétaires privés.

Chiffres clés de l'année 2024

- 203 places conventionnées pour 73 ménages soit 125 personnes.
- 70 logements
- 18 glissements de bail en nom propre pour les ménages
- 15 demandes sur la liste d'attente du SIAO en permanence pour l'Eure.

Les faits marquants de l'année.

En 2024, l'IML Réfugiés a été fusionné au sein de l'IML Eure. Les colocations imposées pour les B.P.I ont été interrompues. L'accueil des B.P.I est toujours possible sur le dispositif.

Dans le cadre des J.O, des personnes accompagnées ont pu assister aux épreuves des jeux paralympiques.

Les orientations du SIAO sur l'IML Orne sont exclusivement des personnes isolées, les petits logements sont de plus en plus rares, la captation de nouveaux logements est complexe que ce soit auprès des bailleurs sociaux que des bailleurs privés.

Il est à noter que pour la première fois 15 ménages ont eu le loisir de préparer et d'être accompagnés pour un départ en vacances.

IML Eure Généraliste

A l'image de l'IML Eure, l'IML généraliste se distingue par la possibilité d'une modulation de la participation. Le ménage doit s'acquitter soit d'une participation symbolique de 1€, soit d'une participation de 15% des ressources du foyer ou encore de son loyer résiduel (déduction faite de l'APL), de ses charges, et de ses fluides. La participation du ménage peut varier en fonction de la variation des ressources. Ces derniers sont orientés sur le dispositif via le SIAO.

Chiffres clés de l'année 2024

- 130 places pour 128 personnes soit 37 ménages.
- 39 logements
- 98.46% de taux de remplissage, cette prestation est systématiquement complète.
- 10 personnes sont sur la liste d'attente du SIAO.

Les faits marquants de l'année.

- Les ménages, pris en charge sur l'IML Généraliste, ont généralement des ressources mais leur solvabilité reste fluctuante. De ce fait, 5 ménages ont fait l'objet d'un soutien financier et 4 ont bénéficié d'un chèque énergie.
- En 2024, cette prestation a été présentée et explicitée à une dizaine de partenaires sur le territoire Eurois.
- De par les caractéristiques des ménages confiés sur cette prestation le taux de rotation est très faible. Le glissement de bail en nom propre se heurte à l'incapacité des ménages à être solvable de manière pérenne.

IML Calvados

Cette prestation propose, aux ménages qui nous sont confiés, un accompagnement pour une durée de 6 mois renouvelable. Le ménage doit s'acquitter de son loyer résiduel (déduction faite de l'APL), de ses charges, de son assurance et de ses fluides. Les ménages sont orientés vers le dispositif via le SIAO. Notre intervention est localisée sur le Pays d'Auge et les logements sont exclusivement issus du parc appartenant à des propriétaires privés.

Chiffres clés de l'année 2024

- 21 logements pour 28 personnes soit 16 ménages.
- 10 logements sont loués via des agences immobilières partenaires ou un notaire.
- 76.19% de taux de remplissage.
- 9 rencontres partenariales ont été organisées afin de promouvoir le dispositif.

Les faits marquants de l'année.

- En 2024, notre agrément était de 59 places. Notre travail partenarial avec la DDETS 14 a abouti à la contractualisation de 9 places supplémentaires tout public et de 6 places supplémentaires pour des bénéficiaires de la protection internationale.
- Une commission cas complexes a été mise en place, à notre demande, par la DDETS 14, afin de trouver des solutions partagées pour les ménages dont le glissement de bail reste, à ce jour, impossible.
- La captation de logements reste le principal obstacle à l'atteinte des objectifs de notre convention, l'autre frein est le manque d'attractivité du Pays d'Auge (pas d'emploi, pas de logement sociaux).

Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) Eure /Orne

L'AVDL (Aller Vers et Dans le Logement) :

L'AVDL consiste à accompagner le bénéficiaire en amont de son entrée dans le logement (lorsqu'il était hébergé), de l'accompagner dans les démarches d'emménagement, puis de l'accompagner en fonction de ses besoins dans la prise d'indépendance.

Il peut également s'adresser à des personnes qui sont en logement avec un bail en nom propre mais qui rencontrent des difficultés. L'AVDL peut les accompagner dans le cadre d'un maintien dans le logement.

Ce dispositif a été créé pour permettre à des ménages une passerelle avec les dispositifs de droit commun mais qui nécessitent un accompagnement léger, pour être maintenus dans le logement et de ne pas vivre un échec dans le logement. L'objectif étant d'éviter les ruptures de prise en charge.

La prestation d'AVDL est gérée par YSOS. L'équipe est constituée de travailleurs sociaux. Ils accompagnent les ménages sur des durées et des fréquences variables en fonction des besoins et des possibilités de relais avec les dispositifs « de droit commun ».

Chiffres clés de l'année 2024

- 85 places conventionnées pour 64 personnes soit 51 ménages.
- 2 partenariats conventionnés :
 - 1 avec le Nouvel Hôpital de Navarre
 - 1 avec le bailleur SILOGE
- 2 expérimentations en cours au sein du pôle logement financées par le FNAVDL.
- 18 territoires d'interventions.

Les faits marquants de l'année.

Les 2 expérimentations, financées dans le cadre du FNAVDL régional Normand, ont été mises en valeur lors de la réunion régionale de la Commission d'Hébergement et d'Accès au Logement (CHAL) pilotée par la DREAL de Normandie.

AVDL Renforcé

Cet accompagnement AVDL est proposé sur la totalité du territoire de l'Eure.

En fonction des caractéristiques du ménage confié, 2 intensités d'accompagnement sont proposées, soit classique, soit renforcé.

Que l'on soit dans le cadre du maintien dans le logement ou de l'accès au logement l'objectif de l'accompagnement est d'organiser et mettre en place un étayage du ménage vers les dispositifs de droit commun.

A l'issu de l'accompagnement, le ménage doit retrouver son indépendance dans son logement mais surtout sur son territoire de vie.

Chiffres clés de l'année 2024

- 27 places conventionnées pour 8 ménages soit 16 personnes.
- Une prestation qui commence à être repérée : 11 prescripteurs.
- 7 accompagnements en maintien dans le logement.
- 13 accompagnements vers l'accès à un logement.

Les faits marquants de l'année.

- Mise en place d'un protocole de prise en charge avec l'instance CCAPEX de l'Eure.
- C'est une prestation qui peut également être activée lors d'un glissement de bail IML pour sécuriser le propriétaire.

AVDL Séniор

*C.BURAC, TS du pôle logement -
Animation de l'expérimentation
AVDL Sénior*



Nous proposons un accompagnement social personnalisé spécifique, dans le cadre d'un AVDL, aux personnes qui rencontrent des problématiques pour accéder ou se maintenir dans un logement.

Nous nous adressons spécifiquement à un public âgé de 55 ans et plus, sur tout le département de l'Eure.

La mesure nécessite l'entièvre adhésion de la personne accompagnée.

L'AVDL adresse les ménages vers les dispositifs de droit commun.

Cette expérimentation est co-pilotée en partenariat avec la SILOGE, membre de l'USH. L'USH est co-porteur du FNAVDL région Normandie.

Chiffres clés de l'année 2024

27 places conventionnées soit 18 ménages pour 22 personnes.

- 22 accompagnements pour un maintien dans le logement.
- 11 accompagnements pour un accès au logement.
- 33 diagnostics ont été réalisés dont 11 pour qui le COTEC n'a pas validé la prise en charge.

Les faits marquants de l'année.

- L'expérimentation sera consolidée sur les années 2025/2026 par le FNAVDL région Normandie.
- Des perspectives sont d'ores et déjà envisagées pour 2027/2028 : pour ce faire la construction d'une équipe inter-bailleurs sur 2025/2026 doit être réalisée.

Maisons Relais / Pension de famille

Chiffres clés de l'année 2024

- 90 personnes logées et accompagnées au sein des pensions de famille d'YSOS
- 108 actions et ateliers ont été proposés aux résidents en 2024 avec une moyenne de 6 participants par action. Ces ateliers financés par l'ARS menés au sein des Maisons Relais sont essentiellement centrés sur le développement des compétences psychosociales des personnes accompagnées et contribuent pleinement à l'amélioration de leur santé et de leur bien-être et à rompre leur isolement



Les faits marquants de l'année

- En 2024, pour les résidents de la Pension de Famille de Verneuil sur Avre, les jeudis ont pris une saveur particulière grâce aux **rencontres régulières avec Aurélie AUBERT, championne paralympique de BOCCIA et son entraîneuse Claudine LLOP CLIVILLE.**
- **La réalisation d'un court métrage** présentant les Pensions de Famille et les Résidences Accueil à destination du grand public, des professionnels et des élus. Cette vidéo a été réalisée par Artisane Services en partenariat avec les professionnels et les personnes accompagnées des Résidences Accueil et Pension de Famille du département de l'Eure



02. HÉBERGEMENT / LOGEMENT

■ Les professionnelles de la pension de famille de l'Aigle ont organisé durant l'année 2024 quatre réunions de concertation.

La participation des résidents à ces temps de rencontre permet de prendre en compte leurs souhaits, d'échanger avec eux sur leurs conditions de vie, d'hébergement et d'évoquer le fonctionnement du service. Cette instance leur permet également de coconstruire avec les professionnelles les activités ou sorties qu'ils souhaiteraient faire. Ils ont pu exprimer leur souhait de faire des visites culturelles des communes aux alentours ou plus éloignées. C'est ainsi qu'une visite du centre historique de Verneuil sur Avre a été organisée par exemple. Mais la sortie très attendue par plusieurs résidents a été celle du Mont Saint Michel. Ainsi 9 résidents accompagnés de deux professionnels sont partis en train de la gare de l'Aigle en direction du Mont Saint Michel.

La journée fut intense, ils sont rentrés exténués par les kilomètres parcourus mais ils ont été enchantés de leur périple et sont revenus avec des étoiles plein les yeux. La préparation de cette journée aura permis aux professionnels de travailler sur différents axes avec les résidents comme le budget, la santé ou encore les liens sociaux. En effet, chacun a participé financièrement à la sortie à hauteur de ses capacités. Il a donc fallu anticiper la dépense et les aider à la provisionner. Chacun a pu également évaluer sa capacité physique à pouvoir partir sur une journée complète comprenant des temps de marche. Et enfin, les résidents ayant le souhait de passer la journée ensemble, un travail a été réalisé, en amont, sur l'organisation et les attentes de chacun.



Equipe Mobile de Soutien au Logement (EMSL)



Le 13/05/2024 : 1^{ère} édition du Forum : dispositif de coordination et d'accompagnement sur le territoire Ouest de l'Eure organisé par le DAC Ouest 27.

L'équipe mobile de soutien au logement (EMSL) est constituée d'un infirmier du Nouvel Hôpital de Navarre et d'un travailleur social d'YSOS.

Elle propose une solution d'accompagnement spécifique à des personnes dont leurs problématiques de santé mentale et/ou d'addiction nécessitent une prise en charge globale afin de permettre un accès ou un maintien dans un logement.



L'EMSL adresse les bénéficiaires vers les dispositifs de droit commun.

Chiffres clés de l'année 2024

- 25 places conventionnées pour 14 ménages accompagnés sur le territoire Ouest du département de l'Eure.
- 25 rencontres partenariales organisées afin de faire connaître la prestation.
- Le pilotage est assuré par l'équipe d'YSOS, de l'ABRI (association en charge de la prestation sur le centre Eurois) et le Nouvel Hôpital de Navarre via des réunions de service, COTECH, COPIL soit 12 rencontres partenaires par an.

02. HÉBERGEMENT / LOGEMENT

Les faits marquants de l'année.

Afin de prouver l'efficience de cette prestation nous avons réalisé une étude d'impact qui démontre qu'une prise en charge dans le cadre de l'EMSL coûte moitié moins qu'une non prise en charge des personnes atteintes de problématique de santé mentale et d'addiction.

L'EMSL est entendu comme action phare du Plan territorial de Santé Mentale de l'Eure. (PTSM)

En 2024, l'ARS Normandie donne son feu vert pour étendre la prestation sur l'Est Eurois.

Des vidéos décrivent la prestation EMSL :

- Equipe Mobile de Soutien au Logement (EMSL) : interviews des partenaires



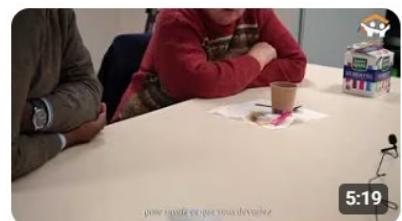
https://www.youtube.com/watch?v=Qpb1_Ul5irw&ab_channel=AssociationYSOS

- Présentation des Equipes Mobiles de Soutien au Logement EMSL de l'Eure



https://www.youtube.com/watch?v=RNIJZo_4F6c&ab_channel=AssociationYSOS

- Les Equipes Mobiles de Soutien au Logement EMSL de l'Eure : témoignages d'usagers



https://www.youtube.com/watch?v=XcP46243KIM&ab_channel=AssociationYSOS

- Les Equipes Mobiles de Soutien au Logement (EMSL) : Interviews des porteurs de projet



https://www.youtube.com/watch?v=ImG9efU7KU8&ab_channel=AssociationYSOS

03. ASILE ET INTÉGRATION

Centre Provisoire d'hébergement (CPH)

Chiffres clés de l'année 2024

- **22 personnes** ont obtenu, au moins, un contrat de travail, (chantier d'insertion, intérim en usine) dont deux CDI, un CDD et un en apprentissage. Les emplois sont dans la restauration, l'agriculture saisonnière, l'industrie et le bâtiment.
Ce nombre reflète une réalité difficile pour trouver un emploi. En effet, les personnes hébergées doivent, au préalable, effectuer leurs heures de français obligatoires (de 200 à 600 heures) ce qui ralentit la mise à l'emploi. L'accompagnement des Conseillères en Insertion Professionnelle est primordial pour amener les personnes accueillies vers l'emploi, la formation linguistique ou la formation qualifiante.
- **42 ménages** sont sortis du CPH Eure permettant ainsi d'accueillir **47 nouveaux** ménages sur l'ensemble de l'année. Ces deux chiffres montrent que le turn-over est important au sein du CPH. Ses entrées et sorties impactent le travail des travailleurs sociaux qui doivent maintenir leurs actions au sein du CPH tout en y intégrant de nouvelles personnes avec de nouvelles cultures.
- **17 mois** : c'est la durée moyenne de prise en charge des ménages, alors que, réglementairement le délai de prise en charge est de 9 mois. Arriver au CPH, signifie la certitude de pouvoir rester en France, se poser et penser à sa vie future, son avenir professionnel. Ces questions peuvent développer des angoisses qui doivent être prises en compte dans le parcours de la personne. Par ailleurs, le CPH accueille, souvent, des personnes qui ont un long parcours d'exil avec des traumatismes liés à ce parcours.
- **29 personnes** ont accédé à un logement (logement autonome social ou privé, en résidence sociale ou en logement IML) sur 67 personnes sorties du dispositif. Les personnes qui ont obtenu un logement restent dans la même ville que le CPH dont ils dépendaient (Evreux ou Bernay) car ils s'y sont insérés, les enfants y sont scolarisés ou leurs emplois s'y trouvent. Certains souhaitent se rendre dans de plus grandes villes, espérant y trouver plus facilement un emploi ou pour rejoindre des compatriotes ou de la famille.



Les faits marquants de l'année.



Halloween

Pour préparer une journée Halloween, l'équipe a proposé un après-midi « récolte des citrouilles » pour l'atelier de cuisine prévu le 24/10/2024. Chaque famille a pu choisir la citrouille de son choix. Nous avons pris le temps de faire découvrir divers fruits et légumes, ce qui a favorisé les échanges et le partage. Malgré la barrière linguistique, ils ont réussi à communiquer et se sont unis pour vivre ce moment ensemble. Un des participants, qui a exercé le métier de photographe dans son pays Dlo9'origine, a été désigné par le travailleur social comme reporter officiel de la sortie. Cette sortie a été appréciée aussi bien par les enfants que par les adultes.

Suite à la cueillette de la veille, des gâteaux à la citrouille ont été préparés pour le goûter d'Halloween. Dans un premier temps, les citrouilles ont été vidées et décorées. Les participants ont apprécié ce moment. Cette activité leur a permis de découvrir un nouveau légume et une nouvelle recette.



L'après-midi a été consacré à un jeu de société Le pacte des loups-garous. L'équipe et les participants se sont réunis autour d'une grande table. Tous les participants ne parlaient pas la même langue, mais après quelques essais, tout le monde a pu se comprendre grâce aux signes. Il y a eu plusieurs parties, d'autres joueurs se sont rajoutés. Tous les participants ont adoré, ils ont demandé à renouveler l'expérience.

Le lendemain a été consacré à Halloween avec de nombreuses animations aux couleurs d'Halloween. Les activités proposées ont réjoui parents et enfants. Maquillages, coloriages et décorations de bonbonnières étaient au rendez-vous. Certains enfants sont arrivés déguisés, d'autres sont repartis maquillés.



Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile (CADA)

Chiffres clés de l'année 2024

3 Chiffres clés pertinents de l'année 2024 avec explication et analyse de chacun :

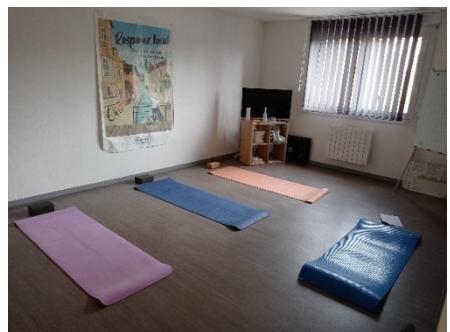
- **322 jours / 340 jours** : Cette année, la durée moyenne des personnes sorties du CADA de l'Eure est de 322 jours (versus 319 jours en 2023) et celle du CADA de l'Orne est de 340 jours (versus 335 jours en 2023). Les personnes accueillies n'arrivent pas toutes en début de procédure mais on peut observer que la durée de prise en charge en CADA équivaut à une année. Cette durée n'a pas beaucoup changé depuis l'ouverture des CADA. Ce temps long permet aux CADA de créer un lien avec les personnes accueillies, de développer des actions autour du vivre ensemble, de les accompagner durant leurs procédures d'asile, ...
- **151 personnes** : Sur l'ensemble de l'année 2024, le CADA de l'Eure a accueilli 73 personnes, soit 53 ménages composés de 47 personnes isolées, 15 adultes avec enfants et 11 couples avec enfant. Celui de l'Orne a accueilli 78 personnes, soit 48 ménages composés de 34 personnes isolées, 15 adultes seuls avec enfant, 25 couples avec enfant et 4 couples sans enfant.
- Les personnes entre 25 et 44 ans représentent 49% des accueillis.
- **77 personnes** sont sorties des CADA YSOS soit 50 ménages. Parmi les 77 personnes sortantes, nous pouvons compter 27 personnes qui ont obtenu une protection internationale. 8 personnes ont pu accéder à un logement, 12 sont parties en CPH.



Les faits marquants de l'année.

Atelier Yoga : un moment de bien-être pour les bénéficiaires

L'activité Yoga est un rendez-vous important pour les bénéficiaires. Il permet aux participants de découvrir un outil de bien-être (favoriser la confiance en soi, mobiliser le corps en douceur, apaiser le mental et réduire le stress, créer du lien social), sans que la langue soit une barrière. En effet, la pratique repose sur l'observation et le mimétisme, ce qui permet à chacun de reproduire les postures sans difficulté.



03. ASILE ET INTÉGRATION

Accessible à tous et adapté aux besoins des bénéficiaires, cet atelier continue de jouer un rôle clé dans les parcours d'accompagnement, en offrant un espace de détente, d'évasion et de reconnexion à soi.

La fête des peuples du 19 mai

Lors de la semaine Tous Unis Contre la Haine, l'association Construire Ensemble a sollicité le CADA de l'Orne pour la participation à la fête des peuples qui se déroule chaque année au Bois de la Pierre. Il s'agit d'un repas partagé dont plusieurs pays sont représentés par le biais de stands permettant aux visiteurs de déguster des spécialités en échange d'un plat et/ou dessert apportés. Le CADA a pu tenir deux stands avec des résidents volontaires, le premier avec des plats du Sri-Lanka et le second du Sahara occidental. Un moment riche de partages et d'échanges culturels.



Projection du film Les mots de TAJ

L'équipe du CADA de l'Orne a organisé la projection du film LES MOTS DE TAJ au cinéma Risle en scène. Ce documentaire est le témoignage et le portrait d'un jeune afghan ayant fui son pays à l'âge de 14 ans pour venir jusqu'en France.

Le réalisateur a pris 30 minutes afin d'échanger avec le public à la fin du reportage. Cette soirée a été pour l'équipe du CADA l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre aux parcours d'exil, et au public réfugié.



A la fin de la séance un pot avec un repas a été confectionné par les résidents du CADA, des jeunes de la MJC et proposé à l'ensemble du public. A noter qu'un ancien usager du CADA et réfugié a exposé ses photos dans le hall montrant son parcours de l'Afghanistan à la France.

La journée de la santé des femmes du 4 juillet

Dans le cadre de la Journée Santé des Femmes à Bernay du 04 juillet 2024, le RSVA a animé un atelier de sensibilisation aux dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus. Trois femmes du CADA de l'Aiglon se sont jointes aux femmes du CADA de Bernay lors de cette matinée. Elles ont pu bénéficier d'un ensemble d'informations et plusieurs d'entre elles ont ainsi souhaité poursuivre en se faisant dépister.

Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) UKRAINE

Chiffres clés de l'année 2024

- **130 personnes ont été accueillies** au sein des 2 centres d'hébergements d'urgence à Gravigny et à Conches. Ces personnes étaient orientées par la plateforme Ukraine de Paris vers les CHU de toute la France. Une fois leurs droits ouverts, les personnes étaient orientées vers le dispositif IML Ukraine en logement.
- **30 juin 2024** : Le CHU Ukraine de Gravigny a fermé ses portes. Les orientations de Paris diminuaient et le CHU de Conches pouvait les absorber car il y avait très régulièrement des départs en logements IML Ukraine. De plus, ce dispositif se situait dans des immeubles voués à la démolition et le bailleur souhaitait reprendre son bien pour la suite de leur opération.
- **33 personnes de plus de 60 ans** ont été prises en charge sur les CHU. La plupart ont plus de 70 ans. Elles sont parfois avec leurs familles mais également seules. Ces personnes souffrent, parfois de pathologies médicales et ne parlent pas français. Des orientations sont faites en résidences autonomie selon leurs situations mais nous n'avons pas de retour positif des établissements pour le moment.
- **40 personnes ont déposé une demande de logement** soit en bail direct soit en IML. Ses demandes peuvent être activées lorsque les personnes ont une Autorisation Provisoire de Séjour Protection Temporaire, des ressources via le travail ou l'Allocation de Demande d'Asile.



03. ASILE ET INTÉGRATION

Les faits marquants de l'année.

Cette photo illustre Le Musée du Verre à Conches en Ouche. Ce musée, ouvert en 2022, se situe à quelques rues du CHU Ukraine. Nos agents de jour ont régulièrement amené les ukrainiens hébergés voir les œuvres en verre exposés. Celles-ci viennent du monde entier mais aussi des souffleurs de verre du pays d'Ouche. Cette sortie a toujours reçu un vif succès auprès des personnes.



Depuis l'arrivée des ukrainiens, les bénévoles de l'association La Clé et Mailiso (partenaires associatifs de Conches) se sont mobilisés pour proposer des cours de français plusieurs fois par semaine au sein du centre mais également dans leurs locaux. Les ukrainiens ont pu, aussi, participer aux activités-loisirs proposées aux Conchois.

RÉINSTALLÉS

25 personnes ont quitté le dispositif Réinstallés. Cela représente 7 ménages. Pour 4 ménages, ils sont restés dans leurs logements et le bailleur a glissé le logement au nom des familles. Un ménage a été réorienté suite à une séparation du couple et un autre a obtenu une chambre au CROUS en région parisienne pour reprendre ses études. Pour le dernier ménage, ils ont souhaité partir vivre dans leur famille dans un autre département.

11 ménages (47 personnes) se maintiennent dans le logement alors que leur accompagnement a pris fin. L'accompagnement pour ce dispositif est d'une année. Pour certains ménages, ils n'ont pas intégré le principe du paiement du loyer et une dette locative importante rend impossible tout glissement. D'autres sont en attente d'une orientation dans des structures de l'AHI car ils sont encore trop éloignés du savoir Habiter dans un logement.

2 ménages (6 personnes) ont été accueillis en 2024, ces accueils étaient prévus pour 2023. Nous n'avons pas accueilli plus de personnes étant donné que nous mettons fin au dispositif au sein d'YSOS.

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)

Chiffres clés de l'année 2024

- **107 personnes (67 ménages) ont été accueillies à l'HUDA et 115 personnes (82 ménages) sont sorties du dispositif.** L'HUDA accueille, principalement, des personnes demandeurs d'asile en procédure DUBLIN ce qui explique ce turn-over important. Cela implique un travail rapide de l'équipe pour la remise en état des logements, l'accueil et la sortie des personnes.
- **105 adultes isolés accueillis** ce qui représente 44% de l'effectif global. Comme expliqué ci-dessus, le turn-over est important et ce sentiment est renforcé par le nombre important de personnes isolées accueillies. Le travail pour les démarches administratives impacte grandement le quotidien des travailleurs sociaux pour la mise en place d'ateliers, par exemple.
- **21% des sorties le sont vers le logement de droit commun** (logement privé ou dans le parc social) ou dans une structure d'insertion (CPH). Les orientations en structure sont, souvent, proposées aux personnes isolées de moins de 25 ans (sans ressource). Cette orientation doit être validée par l'OFII et la personne orientée.
- Cette année, nous avons accueilli **46 personnes venant de la République Démocratique du Congo (19%) et 41 personnes provenant d'Afghanistan (17%)**. Le mélange des origines et des cultures rend parfois la cohabitation compliquée mais les échanges enrichissants. Les découvertes culinaires viennent de tous les pays du monde !



03. ASILE ET INTÉGRATION

Les faits marquants de l'année.

Déménagement et réorganisation du Pôle Séjour Évreux

Pour l'équipe du Pôle Séjour Évreux (CPH, HUDA, IML UK, REINS), le mois de septembre 2024 a été marqué par un événement majeur : un déménagement vers un nouveau site regroupant l'ensemble des services. Cet aménagement représente une avancée significative en termes d'organisation et de qualité de travail.

Le regroupement des équipes en un seul lieu favorise une meilleure coordination et fluidifie les échanges entre collègues, renforçant l'efficacité du travail au quotidien. De plus, ce nouvel espace de travail répond davantage aux besoins des bénéficiaires en offrant des infrastructures adaptées pour les accueillir et organiser diverses activités.



Le site dispose désormais de plusieurs espaces fonctionnels :

- Quatre salles dédiées aux entretiens individuels, garantissant un cadre confidentiel et apaisant pour les échanges avec les bénéficiaires.
- Une salle d'attente et de jeux pour les enfants, permettant d'assurer un accueil convivial et adapté aux familles.
- Une salle de réunion, facilitant les échanges entre professionnels et le suivi des différentes actions mises en place.
- Une salle dédiée au stockage alimentaire, en partenariat avec la Banque Alimentaire, afin d'optimiser la distribution des denrées aux bénéficiaires.
- Des espaces de stockage, essentiels pour le bon fonctionnement des services et la gestion du matériel.

Ce nouvel environnement de travail représente un véritable atout pour l'ensemble de l'équipe et les bénéficiaires, améliorant à la fois l'accompagnement social et les conditions d'accueil. L'aménagement de ces locaux permettra également le développement de nouvelles initiatives et activités en faveur des publics accompagnés.

IML Ukraine Eure / Calvados / Orne

Nous avons eu le plaisir de réunir les réfugiés ukrainiens installés à Saint-Pierre-en-Auge, pour échanger sur les projets des uns et des autres sur le territoire français dans les mois à venir !

Depuis 2022, notre association accueille des réfugiés Ukrainiens sur l'Eure, le Calvados et l'Orne.



Chiffres clés de l'année 2024

- **156 personnes ont été accueillies sur l'Eure.** Il s'agit d'une prestation mise en place pour permettre aux ménages ukrainiens d'accéder à un logement en sous-location, de comprendre le fonctionnement d'un logement en France et de s'acquitter de ses factures (loyer et fluides). Ces orientations sont possibles, dès lors qu'ils ont l'APS et des ressources (ADA ou emploi). Les baux glissent au nom des familles lorsque toutes les conditions sont réunies.
- **84 personnes ont été accueillies sur le Calvados** et plus particulièrement sur le Pays d'Auge. 50% des ménages ne sont pas indépendants dans un logement en 2025. La DDETS 14 nous accorde 30 places d'IML « Classique » afin d'assurer la transition.
- **1 personne a été accueillie dans l'Orne**, le bail a glissé en avril 2024. La prestation a été fermée au 30 avril 2024.

Les faits marquants de l'année.

- En 2025, à la demande des autorités de contrôle, aucun réfugié Ukrainien ne sera pris en charge sur un dispositif spécifique. Tous doivent intégrer le droit commun.
- Les autorités nous ont également informés que cette prestation stoppera en 2025. Cependant, tous les ménages ne seront pas en mesure d'accéder à un logement de manière indépendante essentiellement pour des questions de solvabilité, de niveau de Français et d'employabilité.
- La sortie des ménages devra être réalisée en sifflet. Les places étant financées à « la place occupée », la fermeture du dispositif va être délicate.

Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR)

Chiffres clés de l'année 2024

- **140 Bénéficiaires de la Protection Internationale ont été orientés par l'OFII** jusqu'en juillet 2024. A compter de cette date, nous avons reçu une directive ministérielle pour stopper les orientations suite à un flux d'orientations, au niveau national, trop important.
- **346 adultes BPI en File Active au 31/12/24.** Notre file active autorisée était de 320 BPI adultes. De nombreuses réunions ont eu lieu pour définir une nouvelle file active pour 2025 et de nouveaux critères seront, également, établis pour l'année à venir.
- **70% des ménages orientés** ont entre 25 et 44ans, il s'agit plus souvent d'hommes (123 femmes contre 223 hommes) et ces ménages ont des ressources (minima sociaux, emploi ou formation). Pour l'emploi, le frein est la non-maitrise de la langue française et/ou la garde des enfants.
- **88 Adultes** sont sortis d'AGIR au total



Les faits marquants de l'année.

Depuis l'ouverture de la Plateforme AGIR en 2022, l'année 2024 a été la plus tourmentée. En effet, le nombre de BPI a été sous-estimé et toutes les files actives ont été atteintes avant l'été ce qui a provoqué l'arrêt des orientations dès le 15 juillet dans l'Eure sur directive ministérielle. De fait, cette décision a mis fin au recrutement d'un troisième travailleur social et minoré la charge de travail des



professionnels déjà en poste. La DIHAL a publié un nouveau guide AGIR avec des modifications sur l'orientation des BPI vers la plateforme AGIR. Nous sommes dans l'attente de la file active 2025 et du 4^{ème} guide AGIR.



Malgré cette année chaotique, l'équipe a pu maintenir ses actions en faveur du public reçu. Le travail auprès des partenaires institutionnels ou des partenaires de l'insertion professionnelle a été fait : des rencontres, des échanges, des découvertes d'entreprises, des participations au job-dating ou à des forums de l'emploi... L'équipe s'est mobilisée pour que les personnes puissent trouver un logement et un emploi ou une formation qualifiante.

04. MÉDICO-SOCIAL

Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Les 3 places Lits Halte Soins Santé sont ouverts depuis le 1er août 2011. Ils ont pour objet de mettre à l'abri par l'hébergement sur un lieu médicalisé toute personne ayant besoin d'être soignée sans être hospitalisée, ou ayant besoin d'être stabilisée (sortie de cure par exemple) avant le retour ou l'accès à un logement ou un autre hébergement.

Depuis août 2021, nous déployons les LHSS Hors les Murs. L'objectif est d'évaluer l'état de santé et prodiguer des soins primaires à toutes personnes en situation de grande précarité ou personnes très démunies, quel que soit leur lieu de vie, ne bénéficiant pas ou plus d'accompagnement adapté à leurs besoins en santé.

Chiffres clés de l'année 2024

- **9 est le nombre de personnes prises en charge sur les LHSS sur l'année 2024.** Le dispositif LHSS comprend une capacité d'accueil de 3 places installées dans un pavillon. La population accueillie sur l'année est principalement des hommes isolés. Pour moitié, les personnes sont orientées en sortie d'hospitalisation et pour l'autre elles viennent de la rue ou des structures d'hébergement d'urgence.
- 19 correspond au nombre de personnes prises en charge sur les LHSS Hors Les Murs. L'équipe des LHSS n'ayant pas été au complet sur l'ensemble de l'année, les professionnelles n'ont pas pu développer les interventions auprès des personnes en habitat précaires. Les prises en charge ont été exclusivement orientées par les différents dispositifs de l'association.
- **33.3% des personnes accueillies sur les LHSS ont 70 ans ou plus.** Leur prise en charge a nécessité le développement de nouveaux partenariats avec, par exemple, un gériatre ou encore les EHPAD et résidences autonomie. En effet, pour deux personnes, il s'agissait de la seule orientation possible à la sortie des LHSS.



Les faits marquants de l'année.

L'évaluation externe

Les LHSS ont vécu leur évaluation les 17 et 18/09/2024. Elle portait sur les 157 critères du référentiel d'évaluation et a, comme le demande le référentiel, croisé les regards et les discours entre les personnes accompagnées au sein des LHSS, les professionnels et la gouvernance.

Les LHSS ont obtenu une étoile pour le critère relevant de la thématique Bientraitance éthique du Chapitre 2. Les étoiles sont attribuées aux critères dits « optimisés » c'est-à-dire que les évaluateurs ont observés un réel résultat allant au-delà de la réglementation demandée. Ce qui a été mis en avant pour ce critère est l'instauration de réunions éthiques pour l'ensemble des professionnels de l'antenne de l'Orne, la participation de partenaires lors des réunions et la participation à différents COPIL (CPAS, PASS, Contrat local contre les violences faites aux femmes des pays de l'Aigle et du Perche).

A contrario de ce résultat, quatre critères dits impératifs ont obtenu une note inférieure à quatre (3/4) soulignant l'absence d'un Conseil de Vie Sociale justifiant la non validation des critères. Sur les LHSS, nous réalisons des réunions d'expression afin de faire participer les personnes accueillies. Dès 2025, nous organiserons des CVS communs au LHSS et au ACT.

Sortie Cinéma : Dans le cadre des accompagnements des personnes accueillies au sein des LHSS, nous constatons que celles-ci ont besoin de moment de convivialité, de sociabilité, de loisir et un besoin d'évasion du quotidien. Proposer un moment de divertissement partagé permet de réduire le sentiment de solitude en créant un sentiment d'appartenance et favorise la création de liens sociaux. Cet instant de détente contribue également à un meilleur bien-être mental en proposant une échappatoire temporaire à la vie quotidienne. Nous leur avons donc proposé d'aller voir le film « Un petit truc en plus » au cinéma de L'Aigle.

Sortie restaurant : Lors d'une réunion d'expression, les résidents des LHSS et des ACT du territoire de l'Aigle ont émis le souhait de pouvoir partager un moment convivial et exceptionnel pour les fêtes de fin d'année. Ils ont demandé s'il était possible d'aller au restaurant. Chaque résident a participé à hauteur de ses moyens financiers et l'association a pris en charge la différence. La plupart d'entre eux n'étaient pas allés au restaurant depuis plusieurs années.



Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

Les appartements de coordination thérapeutiques sont destinés à accueillir toute personne étant dans une situation sociale et/ou psychologique précaire, présentant une pathologie somatique chronique et nécessitant un hébergement et une prise en charge médico-sociale.

Chiffres clés de l'année 2024

- **5** est le nombre de place ACT Hors Les Murs accordé par l'ARS au 1^{er} janvier 2024 et notifié en juin portant ainsi le nombre de places ACT HLM à 20 auxquelles s'ajoutent les 17 places d'ACT au sein de nos appartements.
- **3 antennes** sur le département : l'Aigle, Alençon et suite aux crédits de places supplémentaires, Argentan. Les ACT ont vocation à intervenir sur l'ensemble du département. Ainsi un binôme travailleur social / infirmier s'est installé à Argentan et assure les accompagnements sur le territoire d'Argentan, Flers et la Ferté Macé autrefois portés par l'équipe d'Alençon. L'équipe d'Alençon est dorénavant chargée des accompagnements d'Alençon et des territoires du Perche. L'équipe de L'Aigle mutualisée avec les LHSS peut à présent se concentrer sur le territoire de L'Aigle et les communes aux alentours.
- **82,85%** est le taux d'occupation des ACT sur l'année 2024 versus 68,62 pour 2023. Ce taux est en net amélioration d'une part car il s'agit d'une année pleine sans augmentation du nombre de places contrairement à 2023 où nous n'avions obtenu des crédits supplémentaires pour les ACT en « dur ». De fait, nous avons finalisé la captation des 17 logements. Les ACT sont également de mieux en mieux identifiés avec des orientations provenant de l'ensemble de la région.

Les faits marquants de l'année.

■ Atelier porte clé, animé par un résident ACT hors les murs

L'atelier s'est déroulé dans le cadre des appartements de coordination thérapeutique (ACT) et des Lits Halte Soins Santé (LHSS). L'objectif était de proposer une activité valorisante et inclusive, centrée sur la libre expression et le développement créatif, tout en favorisant les échanges entre les participants. L'atmosphère était détendue et conviviale, propice à l'expression de chacun. L'animation par un résident a favorisé une dynamique de groupe positive et une meilleure appropriation de l'activité.

04. MEDICO-SOCIAUX

■ Atelier cuisine

Une fois par trimestre, les personnes accueillies sur les ACT et ACT Hors Les Murs se réunissent au sein du centre social d'Alençon afin de cuisiner ensemble et partager ensuite le repas confectionné. Les résidents doivent choisir un menu, ils peuvent faire découvrir une spécialité ou travailler sur l'équilibre du repas avec l'aide du professionnel tout en respectant un budget pour faire les courses. Ce nouvel atelier a été accueilli très favorablement.



■ L'évaluation externe en septembre 2024

L'équipe des ACT s'est beaucoup investie depuis plus d'un an pour questionner les pratiques et les outils utilisés au sein du dispositif. Un travail de refonte du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement ou encore du contrat de séjour ont été réalisés. L'exercice de l'évaluation est fastidieux et éprouvant car il y a 157 critères à évaluer dans un laps de temps très court.

Même si les professionnelles étaient préparées à l'évaluation, ce temps imparti ne laisse pas la place à l'explication des pratiques mais demande d'être exclusivement dans la preuve de celles-ci ; ce que les professionnelles ont pu ressentir comme frustrant.

Comme pour les LHSS, les seuls critères dit « impératifs » ouverts sont liés au fait que nous n'avions pas de conseil de vie social.

Les axes généraux de progression concernent le niveau de traçabilité globale, le développement des actions en faveur de la santé, la mise en place d'outils de repérage et d'évaluation des besoins, les actions correctives dans le cadre des événements indésirables et le déploiement d'une politique de développement durable.

Les évaluateurs ont mis en avant une appréciation générale très favorable permise par l'engagement de l'équipe et de la gouvernance, une satisfaction des personnes accompagnées, l'effectivité des accompagnements autour de la bientraitance, le porte document mis à disposition des personnes, la dynamique continue d'amélioration de la qualité menée au sein des ACT.

05. ACTIVITÉS COMMERCIALES ET D'INSERTION

05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

Artisane Services



Artisane Services est une Entreprise Adaptée qui emploie des salariés en situation de Handicap depuis 1997.

Sa mission : garantir une insertion sociale et professionnelle durable aux personnes en situation de handicap.

Prestataire en sous-traitance et/ou co-traitance tertiaire et industrielle, son modèle implique le développement d'une offre de métiers modernes et innovants.

Nos activités sont variées :

- Logistique et conditionnement
- Imprimerie Numérique
- Audiovisuelle
- Numérisation et Gestion de documents
- Assemblage
- Prestation de services sur site clients

05. ACTIVITÉ COMMERCIALES ET D'INSERTION

Chiffres clés de l'année 2024

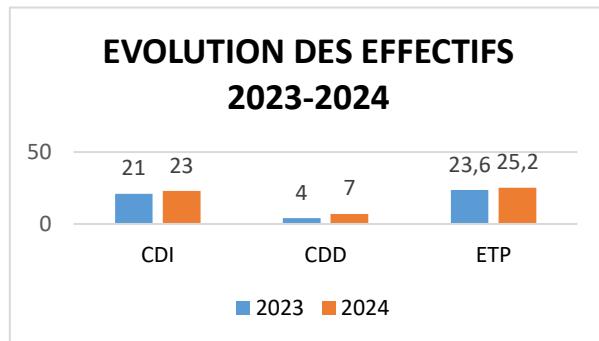
- **75 %** c'est le taux maximum de travailleurs en situation de handicap (RQTH) pouvant être salarié au sein d'une même Entreprise Adaptée (EA).

Il s'agit d'une exigence légale et sociale en France, définie pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap et favoriser leur inclusion dans le monde du travail. Artisane Services peine à tenir ce pourcentage maximum, pour l'année 2024 il était de 75.50%.

Si l'entreprise dépasse ce seuil, l'enveloppe financière des aides aux postes attribuée à l'EA est plafonnée. (L'aide au poste est une subvention financière versée par l'État aux Entreprises Adaptées (EA) pour soutenir l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Elle a pour objectif de compenser les surcoûts liés à leur recrutement et à leur maintien en emploi dans un environnement de travail adapté à leurs besoins spécifiques).

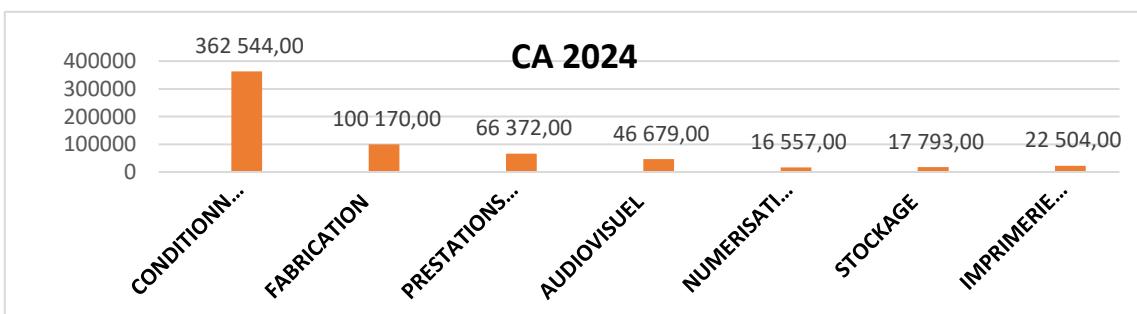
- **25,2 salariés** : C'est le nombre de salariés en équivalent temps plein de l'Entreprise Adaptée.

La répartition est de 15 femmes et 13 hommes.



- **632 619 €** est le chiffre d'affaires de l'Entreprise.

Après une année 2023 qui peut se désigner comme une belle avancée sur le plan des développements commerciaux pour assurer un avenir à l'Entreprise, l'année 2024 concrétise le travail de développement de projet avec le lancement de l'activité « Imprimerie Numérique ». Néanmoins, l'instabilité de l'activité des



05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

clients, mais aussi leur fragilité économique impacte Artisane Services, notamment sur les 3 derniers mois de l'année.

- **23 743 €** est le budget de formation d'Artisane Services.

La mission d'une Entreprise est aussi d'accompagner ses salariés avec des actions de formation. Ces formations visent à répondre aux besoins en compétences de l'entreprise tout en contribuant à l'évolution professionnelle des salariés.

- Ateliers numériques
- Sensibilisation au harcèlement par l'intervention de l'équipe de Souffleurs de sens (Groupe SOS) sur des saynètes évoquant différentes thématiques comme la communication et acquérir les outils pour réagir face à des situations complexes dans leurs vies privées comme professionnelles.

Les faits marquants de l'année.

Une nouvelle activité « imprimerie éco responsable » est venue étoffer les savoir-faire de l'Entreprise Adaptée.

Un équipement moderne permettant de procéder à de la sublimation / embellissement avec des nuances de transparence, Argent et Or...

Cette activité permet d'imprimer de nombreux supports (catalogue, rapport activité, flyers, banderole, roll-up...) mais aussi de s'élargir sur de la signalétique, du covering de véhicule. De beaux projets commerciaux ont vu le jour :

- Impression Rapport activité, affiches Groupe SOS
- Covering d'un camion d'entreprise
- Flocage de maillot d'équipe sportive

Agrandissement de notre surface de stockage pour répondre à la demande croissante des clients avec 700 m² supplémentaires de stockage de palettes, de produits finis.

Artisane Services, de par sa nouvelle organisation interne et commerciale, devient une réelle entité partenaire de ses clients et non plus une entité sous-traitante.

05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

BE MY HÔTEL



Créées à partir de 2007 par la loi ENL et codifiées à l'article L. 631-11 du CCH, les Résidences Hôtelières à Vocation Sociale (RHVS) ont pour objet de permettre de développer et de diversifier les solutions d'hébergement de qualité à un coût maîtrisé, alternative au recours à des hôtels meublés parfois chers et de mauvaise qualité.

Par définition réglementaire, la RHVS est « *un établissement commercial d'hébergement constitué d'un ensemble homogène de logements autonomes équipés et meublés, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois et dont l'exploitant s'engage à réserver au moins 30 % des logements à des personnes éprouvant des difficultés significatives pour se loger* ».

La RHVS d'Evreux : 17 années d'activité qui attestent de l'utilité sociale de la RHVS pour les publics en difficultés sociales et d'accès au logement.

L'activité hôtelière de Be My Hôtel sous une forme hôtelière classique et transitoire a commencé en juillet 2007 puis en qualité de Résidence Hôtelière à Vocation Sociale à compter de décembre 2009.



Conçu entre novembre 2006 et juillet 2007 dans un large partenariat, ce projet concerté avec les Services de l'Etat (DDCS, DDTM, DIDOL, l'ANPEEC au niveau national), le 1% logement au niveau département et le bailleur social LA SILOGE qui est devenu le propriétaire du bâti de la résidence hôtelière, cette opération a été l'un des 4 « chantiers » où l'Etat a pu expérimenter le produit RHVS.

05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

Evreux a été précurseur et demeure une des rares RHVS avec comme public celui des personnes en situation de vulnérabilité ayant composé le numéro d'urgence 115. C'est donc depuis 2007, un challenge de mener une activité commerciale avec une mixité de clients aussi large, entre public défavorisé, public venant pour des raisons professionnelles et public de passage. C'est l'originalité sociétale de ce modèle qui a été valorisée par de nombreux prix nationaux (4) entre 2009 et 2011 et par une étude réalisée par l'ISIEG en 2013 qui a pu mesurer son utilité sociale et évaluer son impact.

Chiffres clés de l'année 2024

- 31 chambres insertion / urgences
- 3 chambres commerciales appelées "plan hivernal"
- 6 chambres MNA, soit 12 places gérées par le département cellule MIE
- 22 Chambres hôtelières.

Les faits marquants de l'année.

En 2024, Be MyHôtel a investi sur :

- La restauration des installations de VMC, via la mise en place de bouches phoniques dans les chambres de la partie client ainsi que le remplacement du moteur des VMC des salles de bain de l'aile A pour répondre à la problématique de l'humidité.
- La réfection du sol du couloir de l'aile B avec la pose d'un nouveau parquet.



05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

La Ferme des 2 Rives



La Ferme des 2 Rives est un Atelier Chantier d'Insertion dont l'agrément a été délivré en janvier 2021 pour une durée de 3 années et qui a été prolongé d'une année supplémentaire pour 2024. Son activité principale étant le maraîchage en agriculture biologique, elle a permis aux salariés accompagnés de se former aux métiers de l'agriculture, de la production de légumes, de la préparation de commandes et de livraisons.

Notre modèle s'inscrit pleinement dans les valeurs de **l'Economie Sociale et Solidaire**.

Un **Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)** est un dispositif socio-professionnel destiné à aider des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle tout en travaillant sur leur réinsertion sociale. Les ACI sont une composante de l'insertion par l'activité économique (IAE) en France, soutenue par l'État et les collectivités territoriales.

Objectifs d'un ACI :

- Accompagnement vers l'emploi** : Offrir une activité salariée temporaire aux personnes en difficulté pour faciliter leur retour à l'emploi durable.
- Formation et apprentissage** : Développer des compétences techniques et professionnelles directement sur le terrain.
- Réinsertion sociale** : Aider les participants à surmonter les freins liés à des problématiques sociales, économiques ou personnelles (logement, santé, etc.).

05. ACTIVITE COMMERCIALES ET D'INSERTION

Chiffres clés de l'année 2024

- **8.43**, c'est le nombre d'ETP conventionné sur l'agrément Atelier et Chantier d'Insertion.
- **25 salariés** bénéficiaires ont travaillé sur l'ACI.
 - 19 Hommes
 - 6 Femmes
- **66.67 %**, c'est l'objectif de sorties dynamiques à atteindre par l'ACI au cours de son année.

Le taux de réussite de la Ferme des 2 Rives est de 57.14% de taux de sorties dynamiques en 2024 avec 1 sortie en emploi durable (création d'entreprise), 2 sorties en emploi de transition (embauche en CDD de moins de 6 mois, 1 sortie positive (entrée en formation qualifiante ou poursuite de formation qualifiante), 3 sorties pour fin de contrat.



Les faits marquants de l'année

L'année 2024 a marqué la fermeture définitive de La Ferme des 2 Rives, une décision prise après une analyse approfondie de sa viabilité économique et des contraintes rencontrées.

Également, cette décision fut prise en étroite communication avec les partenaires financiers : l'état, la mairie du lieu de résidence de l'Etablissement, l'agglomération.

Malgré les efforts déployés pour maintenir l'activité durant cette dernière année et de son développement commercial, notamment à travers une réorganisation interne et une recherche active de financements, les conditions n'étaient plus réunies pour assurer la pérennité de la structure.

Cette fermeture a concerné 6 employés, accompagnés dans leur transition professionnelle par la Conseillère en Insertion Professionnelle et la Direction.

GroupesOS Solidarités



ASSOCIATION Y SOS

**11 RUE DU MEILET
27000 EVREUX**

groupe-sos.org/solidarites

